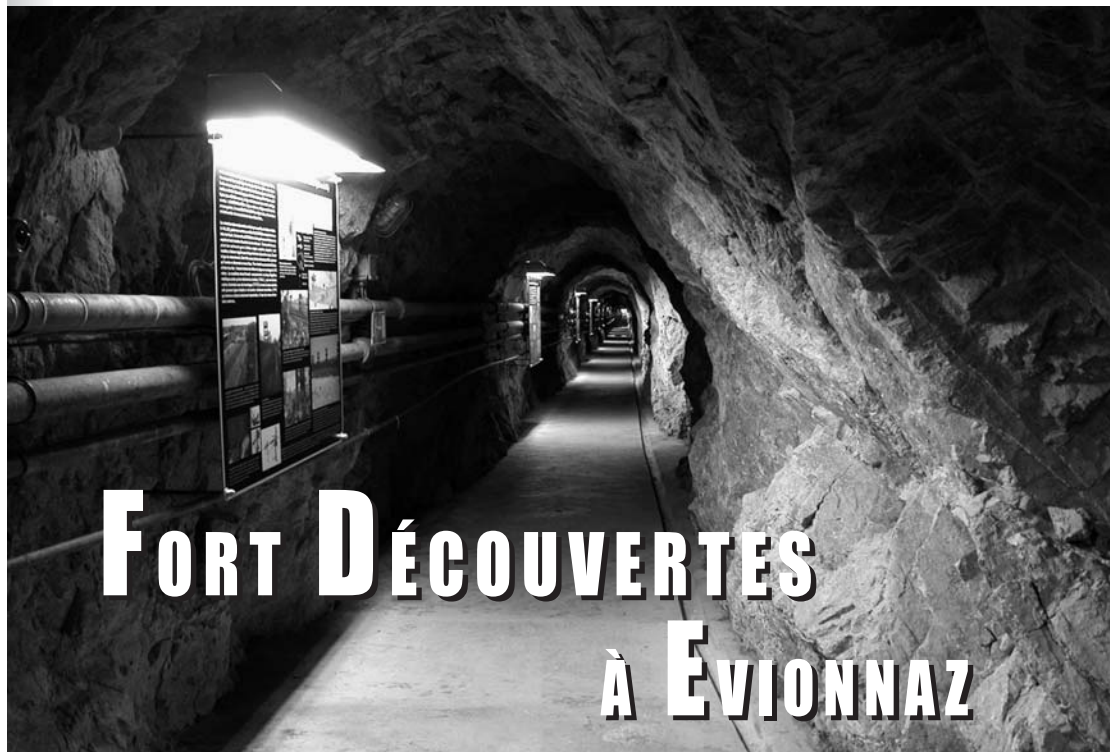


# Résonances

Mensuel de l'Ecole valaisanne \_\_\_\_\_



UNE IDÉE DE SORTIE DIDACTIQUE ORIGINALE...



## FORT DÉCOUVERTES À ÉVIONNAZ

Au cœur de la montagne, il est loisible de remonter le temps pour découvrir les secrets de la fortification, de la préhistoire à nos jours, grâce à une quarantaine de panneaux didactiques présentant l'évolution des divers systèmes de défense (camp retranché, oppidum, château fort, forteresse,...), le long des couloirs du fort d'Évionnaz (300 m). Une collection de casques romains et antiques, des modèles réduits de machines de guerre médiévales et des maquettes complètent la découverte.

La visite de l'étrange labyrinthe souterrain de cet ouvrage antichar permet de percer les mystères des fortifications suisses et de comprendre le dispositif fortifié construit pour défendre l'axe routier du Grand-Saint-Bernard. Découvrez encore les plans établis par Hitler pour envahir la Suisse ainsi que l'évolution des blindés et les principes du combat antichar.

L'ouvrage d'Évionnaz est associé à une puissante ligne de barrages antichars entre Collonges et Évionnaz, intitulé «toblerone» en raison de sa forme rappelant une marque de chocolat.

LA DÉCOUVERTE D'UN PAN  
DU PATRIMOINE HISTORIQUE  
DE LA SUISSE ET DE L'ÉVOLUTION  
DE LA FORTIFICATION  
DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS...

Pour visiter l'ouvrage, son responsable, **Patrice Galletti**, se tient volontiers à votre disposition pour tous renseignements (déplacement, prix école, place de parc,...) ou visite préparatoire d'une sortie de classe (matériel didactique à disposition):

natel **079 633 52 08** ou  
courriel: **patriste@bluewin.ch**

En cas de non réponse,  
appeler le **079 503 52 56**.

# Humeur d'automne

Les médias se font régulièrement l'écho complaisant de méfaits dont les jeunes sont les agents ou les victimes. Rixes, agressions physiques et verbales, déprédations de biens publics ou privés, atteintes à l'intégrité des personnes, tout cela sous l'étiquette réductrice d'une jeunesse que l'on aurait connue sage, hier, et qui serait devenue – simple malice des temps! – perverse aujourd'hui. On diffuse ainsi de la société actuelle une image tellement déformée que l'harmonie peut sembler la fade exception et la violence, la moderne règle.

Cette image est fautive parce qu'elle confond surface et profondeur. Elle fait vendre, pas réfléchir. Discrète transposition géographique, elle donne à croire que chaque village compte ses gangs rivaux et non plus ses sociétés sportives. En physique, cela s'appelle une illusion d'optique. En langage courant, une malhonnêteté intellectuelle.

Cela dit, l'ingénuité n'est une vertu que chez les jeunes filles chlorotiques et les séminaristes débutants. Le monde de l'éducation n'est guère seyant lorsqu'on le revêt de rose. Les temps et les tons se sont durcis depuis quelques années, en Valais aussi, et pas seulement dans les arènes politiques.

Il me plaît de penser, en ces lignes de rentrée, qu'autour du pacte formateur à renouveler régulièrement entre autorités, parents et enseignants, peut se fonder une société du vivre-ensemble. Quelques valeurs fondamentales devraient à ce titre être entendues de tous. Par exemple:

## **La fréquentation de l'école est obligatoire.**

Face à cette insidieuse carie qui se développe un peu partout et qui voudrait que l'instruction soit un vaste supermarché où l'on vient se servir selon ses envies et disponibilités, il convient de souligner le caractère quasi-sacré de l'institution scolaire. Etre privé d'y accéder, un drame pour une part de la planète. Aussi est-il indispensable de rappeler qu'en Valais l'année compte 167 jours effectifs et qu'il n'est loisible à personne de picorer dans cet ensemble pour en modifier la durée en prolongeant ou anticipant les vacances sous prétexte de tarifs avantageux.



## **Le respect mutuel est un socle non-négociable.**

On ne construit pas de société durable et épanouie sur le mépris, l'exclusion et la violence. L'école est le lieu où cela doit être rappelé et vécu quotidiennement. Il existe une juste hiérarchie qui confère une autorité à l'enseignant, des responsabilités aux parents, des devoirs aux élèves. On ne mélange pas impunément ces rôles et il y a péril à lézarder l'édifice en mélangeant les fonctions. On n'apprend pas, on enseigne mal dans un milieu où règnent la suspicion et la haine.

## **On n'a rien sans exigences.**

Le savoir ne se cueille pas comme la manne dans le désert. Sa conquête exige de l'obstination, des efforts répétés, de la patience, un aiguisage de la volonté qui donne même un profil formateur à l'échec, s'il est passager. La connaissance est ce qui rend la personne progressivement libre. On doit cette vérité à la jeunesse d'aujourd'hui: le plaisir n'est pas une vertu première, mais la récompense obtenue au terme d'un parcours d'où il est souvent absent. Si l'école ressemble peu ou prou à la vie, c'est par le mariage de l'épine et de la rose.

## **L'enseignant est un professionnel.**

A force de prétendre que l'instruction est l'affaire de tous, elle n'est plus la spécialité de personne. Le maître ou la maîtresse d'autrefois, hissés sur un piédestal de respectabilité pour une certaine exclusivité du savoir-transmettre, concurrencés aujourd'hui par les médias et les familles, exercent le métier de tous. Donc le métier de personne. Ce déclin du magistère, dangereux, est en partie dû à une fébrilité démagogique qui fait de la classe un lieu totalement indistinct, sans délimitation, de l'école un espace polymorphe, sans âme ni originalité, et de l'enseignant un simple intermédiaire, interchangeable, de la transmission des savoirs. Des hussards noirs de la République à l'anonymat de l'enseignant contemporain, il y a régression sociale et formidable érosion des contours.

Puissent ces humbles lignes, de gratitude et de corrosion, d'amitié aussi, rendre aux enseignants un peu de leur juste grandeur!

*Jean-François Lovey,  
chef du Service  
de l'enseignement*



## rubriques

■ Ecole et Musée

**16** Valère: réouverture du Musée d'histoire - E. Berthod

■ Projets pédagogiques

**18** Etudiantes en passerelle HEP et «auteures» pour enfants - N. Revaz

■ Projets pédagogiques

**19** Carte touristique régionale réalisée au CO de Leytron - N. Revaz

■ Environnement

**22** Un camp vert - S. Fierz

■ ICT

**24** Compétences et formation des enseignant-e-s dans le domaine des ICT - S. Rappaz

■ ICT

**25** Informatica 08: concours pour le secondaire II général - M.-T. Rey



■ ACM-ACT-AV

**26** Calendrier des projets, nouvelle version - S. Coppey Grange

■ Education musicale

**28** Education musicale au CO: état des lieux - C.-E. Clavien

■ Education physique

**30** Et si c'était vrai... - N. Nanchen

■ Mémento pédagogique

**31** A vos agendas - *Résonances*

■ Images et sons du Valais

**32** Léonard Gianadda, d'une image à l'autre - A. Michellod

■ CRPE

**34** Veiller très tôt à être bien assuré - P. Vernier

■ Pour vos classes

**36** Sensibiliser les jeunes aux droits d'auteur - N. Revaz

■ Agenda Ecole-Culture

**37** Des idées de sorties ou de rencontres - Service de la culture

■ Colloque

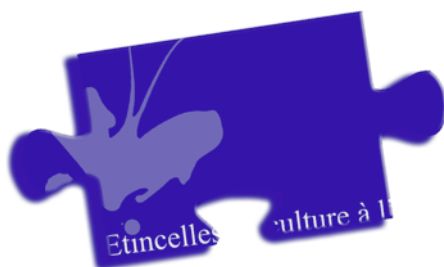
**38** Nouvelle publication IRDP sur l'évaluation - IRDP

■ Livres

**39** La sélection du mois - *Résonances*



## infos



■ Collonges, Dorénavant, Evionnaz: projet autour du climat scolaire

**40**

■ Bilan de l'éducation physique à l'école primaire (1/2)

**42**

■ Nominations à l'ECCG de Sion, au SCJ et à la HEP

**44**

■ Consultation sociale: Danielle Pahud à disposition

**46**

■ Bourses et prêts d'honneur: délais et conditions

**47**

■ Les dossiers de *Résonances*

**48**

# Les infos 2008-2009 de l'Ecole valaisanne

Quels sont les changements et les enjeux de l'année scolaire 2008-2009?

Ce dossier permet de faire un tour d'horizon, d'entrouvrir les tiroirs de l'Ecole valaisanne (Valais romand et Haut-Valais). En lien aussi diverses infos en fin de numéro.

**4** Les infos 2008-2009 du DECS

**4** Décisions importantes prises récemment

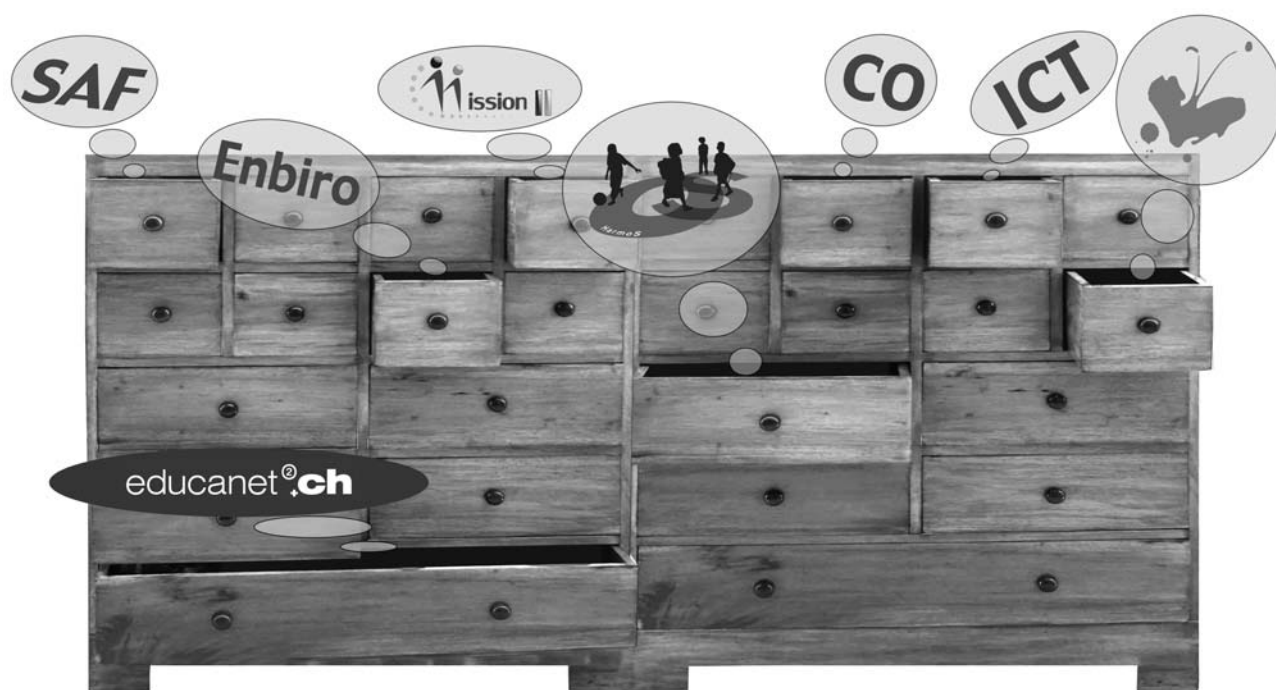
**7** Axes principaux de l'année 2008-2009 - chantiers ouverts

**11** Calendrier parlementaire 2008-2009

**11** Effectifs et postes d'enseignement

**11** Autres informations diverses

**15** Etincelles de culture à l'école



# Les infos 2008-2009 du DECS

Le chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport a, en compagnie de ses chefs de service, convié le 13 août dernier les cadres du DECS, les inspecteurs, les directeurs d'écoles du primaire et du secondaire ainsi que les associations à une séance d'information de pré-rentrée scolaire organisée par Jean-Marie Cleusix, délégué à l'éducation et à la formation.

Claude Roch a fait un survol des décisions importantes prises récemment, a mentionné les axes principaux et les divers chantiers ouverts, a évoqué le calendrier parlementaire pour la fin 2008 (calendrier en partie provisoire parce que dépendant du résultat des consultations) et a donné quelques chiffres sur les effectifs et les postes d'enseignement (cf. pp. 4-14). Il a également indiqué que le DECS souhaitait mettre un accent sur l'intégration de la culture dans le temps scolaire. Dans cette perspective, Jacques Cordonier, chef du Service de la culture, a fourni quelques indications sur le lancement du dispositif intitulé *Étincelles de culture à l'école*, projet mené conjointement avec Jean-François Lovey, chef du Service de l'enseignement, et Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle (cf. p. 15). Insistant sur le fait que la qualité de l'Ecole valaisanne n'est possible que grâce au travail des enseignants sur le terrain,



**Claude Roch a fait un point le 13 août sur l'année scolaire 2008-2009 et les enjeux de l'Ecole valaisanne pour l'avenir.**

le chef du DECS a profité de cette occasion pour remercier les personnes présentes, représentants de l'Ecole et du Département. *«J'aimerais vous remercier pour le travail qui a été fait et vous souhaiter pour cette rentrée d'avoir la motivation pour continuer à servir notre belle jeunesse»*, a-t-il conclu. La séance s'est terminée avec les questions de la salle, en lien notamment avec la 10<sup>e</sup> année, l'enseignement spécialisé et l'introduction de l'anglais, auxquelles les chefs de service ont pu apporter des précisions. NR



## DÉCISIONS IMPORTANTES PRISES RÉCEMMENT

### **Décision du Conseil d'Etat du 27 juin 2007 relative à l'avenir des Ecoles de commerce (ESC) et de culture générale (ECG)**

La décision du Conseil d'Etat du 27 juin 2007 entérine l'existence des écoles présentes en Valais (qui deviennent désormais des ECCG) et pose une base solide aux évolutions qui attendent ces filières.

Pour les écoles de commerce, l'OFFT prévoit de mettre en place les conditions-cadres pour la nouvelle formation commerciale en milieu scolaire, vraisemblablement selon le modèle 3+1 (CFC + stage MPC) que l'on connaît dans les écoles valaisannes et qui satisfait les écoles et les entreprises.

Depuis cette décision du 27 juin 2007, les écoles de culture générale ont, quant à elles, adapté le règlement cantonal et leurs grilles horaires (DCE du 3 juin 2008) afin



**Pour les écoles de commerce, l'OFFT prévoit de mettre en place les conditions-cadres pour la nouvelle formation commerciale en milieu scolaire, vraisemblablement selon le modèle 3+1.**

de répondre aux exigences de reconnaissance de la CDIP. Dès la rentrée 2009 en principe, les élèves ayant obtenu le certificat de culture générale dans les options santé et social se verront proposer la maturité spécialisée.

## Révision partielle du 27 juin 2007 de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale

Les nouvelles exigences fédérales se caractérisent par une augmentation de la part d'enseignement des branches scientifiques qui a nécessité l'élaboration d'une nouvelle grille horaire des lycées-collèges validée par décision du Conseil d'Etat le 5 mars 2008. Cette nouvelle grille horaire, qui entre en vigueur dès l'année scolaire 2008-2009, va également dans le sens d'un rapprochement entre les cursus de chacun des établissements permettant, notamment, des échanges facilités.

La nouvelle formation gymnasiale se caractérisera d'abord par:

- une valorisation du statut des sciences expérimentales qui n'affecte pas les exigences pour les autres branches
- un statut de discipline à part entière pour la biologie, la physique, la chimie, l'histoire et la géographie, chacune se voyant attribuer une note propre
- l'inscription de l'informatique dans la liste des options complémentaires
- la possibilité officialisée de faire de la philosophie une discipline fondamentale cantonale
- et pour finir l'intégration de la note du travail de maturité dans le calcul pour l'obtention de la maturité.

## Décisions du Conseil d'Etat des 23 et 30 avril 2008 relatives aux mesures d'accompagnement

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer un allègement horaire aux enseignants en fin de carrière, sans préjudice pour leur traitement, pour autant qu'ils aient exercé leur profession pendant 20 ans au minimum dans les écoles publiques du canton ou dans les écoles privées reconnues et subventionnées par l'Etat et qu'ils aient assuré un horaire moyen de plus de 75 pour cent durant les cinq dernières années. Cet allègement représente 3 heures pour les enseignants de la scolarité obligatoire et

2 périodes pour les enseignants secondaires du 2<sup>e</sup> degré. Il est octroyé aux enseignants âgés de 58 ans révolus pour la scolarité obligatoire – et de 60 ans pour ceux du secondaire du 2<sup>e</sup> degré – qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite LPP avant le début de l'année scolaire.

## Accord intercantonal sur la scolarité obligatoire (concordat HarmoS) et Convention scolaire romande

Le concordat HarmoS a été très largement ratifié par la Landsgemeinde (GL) et les neuf parlements cantonaux auxquels il a été soumis jusqu'à ce jour (GR, JU, LU, NW, SG, SH, TG, VD, VS). Des procédures référendaires sont en cours dans quatre cantons (GR, LU, SG et TG). Avant la fin 2008, l'Accord intercantonal devrait entrer en vigueur (après la ratification de 10 cantons).

Le Parlement valaisan a adopté la loi d'adhésion à ces accords le 7 mai 2008. Mais ce n'est que le 4 septembre que le délai référendaire sera échu.

Les structures de l'école valaisanne sont déjà adaptées au concordat HarmoS. Il faudra donc se concentrer sur les quelques mesures d'harmonisation non encore effectives dans l'école obligatoire:

- mesures liées à l'âge d'entrée à l'école obligatoire pour tous à 4 ans
- adaptation du nouveau plan d'étude cantonal aux standards de formation suisses
- mise en place des mesures liées au monitoring suisse
- mise en œuvre du portfolio pour les langues étrangères
- mise sur pied facultative des horaires blocs et des structures de jour.

La Convention scolaire romande (CSR) n'a pas rencontré d'opposition auprès des parlements cantonaux de Suisse romande. On s'achemine donc vers une entrée en vigueur pour la fin de l'année 2008. Le cœur de la convention scolaire romande, le Plan d'études romand (PER) est mis en consultation du 15 août au 31 décembre 2008.

Durant cette année scolaire, le Département va planifier dans le détail, en collaboration avec ses divers partenaires, la stratégie, les modalités et le calendrier de la mise en application de ces accords intercantonaux.

## Décision du Conseil d'Etat du 18 juin 2008 fixant les indications selon lesquelles seront établis dès l'année scolaire 2010-2011 les plans de scolarité des écoles primaires, du cycle d'orientation et du secondaire II général

La décision du Conseil d'Etat du 18 juin 2008 prévoit que le plan de scolarité 2010-2011 permettra de mieux harmoniser les vacances scolaires sur le plan cantonal.

### En raccourci

#### Informatique au collège

#### Renforcement

Les élèves des écoles de maturité pourront choisir l'informatique comme option complémentaire à partir de l'année scolaire 2008-2009. Lors de sa séance du 12 juin 2008, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté un plan d'études cadre suisse pour l'option complémentaire informatique au niveau gymnasial. [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch) > Documentation > Communiqués de presse

Il s'agit de mieux tenir compte du mécontentement croissant des parents et des autorités. Les principes cadres proposés par le Département de l'éducation, de la culture et du sport pour l'établissement des plans de scolarité et de vacances à partir de l'année scolaire 2010-2011 sont les suivants:

- Quelques jours à la fin juin, le mois de juillet et la première quinzaine d'août, jusqu'au 15, sont réservés aux vacances.
- L'année scolaire débute de façon uniforme dans la semaine qui suit le 15 août (mais pas un vendredi).
- Dans la mesure du possible, il est accordé deux semaines pleines de congés en automne (environ à mi-chemin entre la rentrée scolaire et les vacances de Noël), mais au minimum une semaine et demie.
- Dans la mesure du possible, deux semaines pleines de congé, mais au minimum une semaine et demie, sont planifiées à Noël.
- Pour les vacances de carnaval et de Pâques, en raison des différences culturelles entre les deux parties du canton, une planification distincte peut éventuellement être prévue.
  - a) Pour la partie francophone du canton:
    - A carnaval, la semaine pleine suivant le Jeudi gras est accordée en congé.
    - La semaine après Pâques est dévolue aux vacances scolaires, ainsi qu'un ou plusieurs jours de la semaine sainte.
  - b) Pour la partie germanophone du canton:
    - Il n'est pas obligatoire de prévoir deux coupures correspondant à carnaval et/ou à Pâques. Cependant, une de ces deux périodes de congé doit être d'une semaine complète au moins.
- Un «pont» est accordé à l'Ascension par un congé le vendredi qui suit immédiatement la fête.
- Les lundis de Pâques et de Pentecôte sont des jours de congés scolaires obligatoires.
- L'année scolaire s'achève obligatoirement par une semaine pleine.

A l'avenir, en raison des différences culturelles, les deux régions linguistiques ne se distingueront plus que par les vacances de carnaval et de Pâques.

### **Ordonnance concernant les titres et diplômes pour l'enseignement dans les écoles de l'enseignement secondaire du degré I et du degré II général (OTES) du 25 juin 2008**

Entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2008, l'OTES définit, en complément des articles 83 et 84 de la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962, les titres et diplômes requis pour l'enseignement des disciplines aux programmes des écoles secondaires du degré I (CO) et du degré II général (Collège, ESC, ECG et EPP). Elle détermine également les titres / diplômes requis pour l'enseignement des disciplines spéciales au sens des articles 89a à 89e LIP.



L'ordonnance s'appuie sur deux principes:

- a) Les candidats à l'enseignement dans les écoles secondaires des degrés I et II général doivent justifier d'un titre de formation professionnelle à l'enseignement certifié par une école reconnue du degré tertiaire.
- b) Quant aux candidats à l'enseignement des disciplines spéciales, ils doivent en outre justifier d'une formation spéciale mentionnée dans l'ordonnance.

### **Ordonnance concernant la formation professionnelle des enseignants de l'enseignement secondaire du degré I et du degré II général (OFPES) du 25 juin 2008**

Dans le domaine de la formation professionnelle spécifique aux degrés secondaires I et II, les modifications légales ont été apportées à la LIP. Complétant ces changements, des ordonnances permettent de pérenniser cette formation et ouvrent la possibilité à des candidats au bénéfice d'une formation académique d'entrer en formation quel que soit leur taux d'activité.

Entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2008, l'OFPES régit la formation professionnelle à la HEP-VS des candidats à l'enseignement au secondaire du degré I et/ou du degré II général.

L'ordonnance prévoit trois filières de formation professionnelle à temps partiel, chacune offrant une ou deux disciplines de spécialisation prévues dans le règlement des études:

- a) la formation à l'enseignement secondaire du degré I pour les titulaires d'un bachelor;
- b) la formation à l'enseignement secondaire du degré I et II général pour les titulaires d'un master/licence;
- c) la formation à l'enseignement secondaire du degré II général pour les titulaires d'un master/licence.

## Fondamentaux de l'école valaisanne

Le Conseil d'Etat va prochainement adopter les fondamentaux et les axes de l'école valaisanne (qui s'appliquent en particulier à la scolarité obligatoire et au secondaire II général) pour:

- préciser les grandes options stratégiques de la politique scolaire valaisanne en définissant les missions, les valeurs fondamentales, les objectifs et les finalités de l'école publique
- assurer l'unité, la cohérence et la pertinence des décisions futures en matière de politique scolaire en ordonnant de manière précise les tâches d'éducation et d'instruction
- disposer d'un répondant cantonal à la «Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique» du 30 janvier 2003
- doter le canton d'un texte de référence respectant les spécificités cantonales tout en rendant possibles les indispensables coordinations intercantionales et conformer à la spécificité valaisanne les adaptations requises par les lois d'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire et à la Convention scolaire romande
- favoriser le désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes, l'actualisation des textes légaux, la simplification des procédures et la coordination
- veiller à disposer d'enseignants bien formés, d'inspecteurs de qualité et de directions professionnelles, bénéficiant d'un statut cantonal, de conditions-cadres harmonisées et d'un cahier des charges correspondant à leur fonction
- faciliter la mise en œuvre de mesures d'harmonisation suisses et régionales, dans le respect du principe de subsidiarité.

## En raccourci

### Natation

#### Prise de position CDIP suite à une pétition

La Société suisse de sauvetage (SSS) a lancé une pétition demandant que l'enseignement de la natation devienne obligatoire. La CDIP estime que l'école et les pouvoirs publics ne peuvent assumer seuls la responsabilité et le financement de l'apprentissage de la natation. C'est une tâche que doivent se partager les parents, les établissements scolaires, ainsi que les fédérations et clubs sportifs. [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch) > Documentation > Communiqués de presse



## AXES PRINCIPAUX DE L'ANNÉE 2008-2009 - CHANTIERS OUVERTS

Durant la période 2008 – 2012, l'école valaisanne verra l'introduction progressive et concertée de nombreuses nouveautés. Cette période sera donc sous le signe du changement. Voici les principales nouveautés planifiées:

- les fondamentaux de l'école valaisanne
- le nouveau cycle d'orientation
- le statut du personnel enseignant
- l'ensemble des mesures liées à la mise en œuvre du concordat suisse HarmoS, de la Convention scolaire romande et du nouveau Plan d'études pour le Haut et le Bas-Valais
- les premières retombées de l'évaluation de la maturité gymnasiale «EVAMAR»
- la réflexion de base sur la mise en chantier d'une nouvelle loi sur l'école primaire.

Pour ce qui est de l'année scolaire 2008-2009, elle est placée sous le signe des mesures individuelles d'intégration pour les enfants en difficulté, à savoir:

- la prévention de la violence
- les mesures d'intégration
- la lutte contre les difficultés scolaires
- la mise en place de mesures pour assurer une meilleure transition entre les degrés.

Cet accent particulier sera entre autres réalisé à travers les nouvelles classes relais, l'accord sur la pédagogie spécialisée et l'attention prêtée aux problèmes de transition.

## Nouvelle loi sur le cycle d'orientation

Après plusieurs mois d'élaboration par un large groupe de travail réunissant des représentants des différents partenaires de l'école, le Département a mis en consultation un nouveau projet de loi sur le Cycle d'orientation dont les 9 principales innovations sont les suivantes:

1. Système cantonal unique, à niveaux
2. Introduction progressive des branches enseignées à niveaux et participant à l'orientation
  - 2(7<sup>e</sup>) puis 4 disciplines enseignées en niveaux (8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>) puis choix d'une discipline accentuée (langue 1 ou maths), d'un projet personnel d'élève et d'un «domaine spécifique» (9<sup>e</sup>)
3. Orientation renforcée
  - espace «orientation» dans la grille horaire
  - stage obligatoire pour tous avant la fin de la 8<sup>e</sup> année
  - bilan d'orientation à mi-parcours de la 8<sup>e</sup> année
  - rôle important du titulaire (avec décharge y relative)
  - portfolio d'orientation qui suit l'élève

4. Appui institutionnalisé pour les élèves plus faibles
  - ▣ soutien pédagogique hors du temps de classe (disciplines à niveaux) et études dirigées (comprises dans l'horaire des enseignants)
5. Enseignement spécialisé
  - ▣ un système unique: enseignement spécialisé intégré, sans classes d'observation
6. Amélioration de la répartition des élèves
  - ▣ augmentation des exigences d'accès au niveau I, au collège après la 8<sup>e</sup>, au secondaire II général depuis la 9<sup>e</sup> (sauf EPP)
  - ▣ suppression des examens complémentaires de rattrapage durant l'été permettant d'intégrer les «filières d'études» du secondaire II général
  - ▣ importance de toutes les disciplines: certains mauvais résultats annuels impliqueront l'échec de l'année scolaire (1 note 1, 2 notes 2, plus de 3 notes 3)
7. Durée de la scolarité obligatoire
  - ▣ pas de prolongement de la scolarité obligatoire si ce n'est pour acquérir un nouveau programme ou pour suivre le programme de la classe de préapprentissage
  - ▣ passage privilégié au secondaire II professionnel ou général (EPP - ...) plutôt qu'un prolongement artificiel de la scolarité au CO
8. Scolarisation hors commune (exceptionnelle)
  - ▣ possible participation financière (Etat/Commune) pour les élèves en échange linguistique (une année dans le canton) voire pour une filière supra-régionale (ex. Sport-Arts-Formation)
9. Autorité de nomination
  - ▣ nomination des directions (qui sont généralisées) et des enseignants par le Département, sur proposition des autorités scolaires communales ou intercommunales

## Loi sur le statut du personnel enseignant

A la suite du dépôt du 2<sup>e</sup> rapport du Groupe de travail, le DECS a validé les articles contenus dans l'avant-projet de Loi sur le statut en vue d'une prochaine consultation. Dans le même temps, une réflexion à l'interne du DECS, et en partenariat avec les services étatiques concernés, sera conduite afin de définir le cadre des discussions futures relatives aux conditions matérielles. Cette démarche sera effectuée en parallèle avec la révision de l'actuelle Loi sur le traitement et l'Ordonnance qui s'y réfère.

**Prochain dossier**  
**Les changements et les incidences**  
**sur la verticalité.**

## Les 13 principales innovations

### *répartition des tâches Etat-communes*

- ▣ clarification des tâches entre Etat (pédagogie) et communes (infrastructure)
- ▣ révision du Règlement concernant les commissions scolaires

### *directions d'école*

- ▣ révision du Règlement concernant les directions d'école
- ▣ nomination des directeurs d'école par le DECS, sur proposition des communes
- ▣ nomination des enseignants par le DECS, sur proposition des communes
- ▣ renforcement du rôle des directions d'école
- ▣ constitution d'équipes de directions pour la scolarité obligatoire
- ▣ définition du cahier des charges cantonal des directions d'école

### *personnel enseignant*

- ▣ proposition d'engagement par le DECS, sur proposition des communes
- ▣ validation du cahier des charges cantonal du PE
- ▣ définition des missions et des champs d'activités
- ▣ valorisation de la fonction de remplaçant
- ▣ mesures d'accompagnement (allègement horaire, décharge horaire, congé de formation, réduction d'activités, prime de fidélité, moyenne pluriannuelle)

## Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée

En octobre 2008, le Parlement cantonal décidera de l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée. Ce texte établit la base commune d'harmonisation entre tous les cantons en matière d'aide à la formation pour les enfants de 0 à 20 ans, ayant des besoins particuliers. Les instruments «terminologie commune» et «standards de qualité» accompagnent ce concordat novateur.

En cas d'acceptation, le DECS devra développer un concept stratégique cantonal de la pédagogie spécialisée, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il s'agit de redéfinir l'organisation des mesures particulières dans le domaine de l'enseignement spécialisé, de l'éducation précoce, de la logopédie et de la psychomotricité et du soutien psychologique.

Les partenaires éducatifs seront associés à la démarche. Afin d'assurer une harmonisation de l'ensemble de la pédagogie spécialisée (enseignement spécialisé, éducation précoce, logopédie, psychomotricité, suivi psychologique), le DECS a développé 10 principes généraux guidant l'organisation de ces mesures pour le Valais. Ils seront prochainement portés à la connaissance de tous les partenaires.

## Plan d'études romand (PER) et plan d'études de Suisse alémanique

Les accords intercantonaux HarmoS (harmonisation de la scolarité obligatoire, de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique - CDIP) et CSR (Convention scolaire romande, de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin - CIIP), actuellement en phase de ratification parlementaire auprès des parlements cantonaux, prévoient notamment l'introduction de plans d'études régionaux. Les cantons romands, membres de la CIIP, ont élaboré un projet de plan d'études, respectant les éléments décrits dans les accords intercantonaux. Une expertise a été demandée auprès de cinq personnalités, suisses et étrangères, afin de vérifier la qualité du projet en termes de structure, d'organisation et de cohérence notamment. Globalement positives par rapport au projet de PER, ces expertises fournissent des propositions de précisions ou de compléments dont les principales ont déjà pu être intégrées dans la version de consultation (notamment la simplification de certaines formulations complexes).

Plusieurs pistes intéressantes de développement exprimées dans les rapports d'expertise seront prises en considération lors de l'analyse des résultats de la consultation. La consultation comprend deux parties: la partie I s'adressant à tout public, la partie II à un public de spécialistes. Dès que les résultats de la consultation seront connus (fin de l'année 2008) et que la synthèse de l'évaluation de ces résultats sera faite, la CIIP se prononcera sur une version améliorée du PER, au printemps 2009. En principe, le PER sera introduit dans les cantons romands en 2010.

Principales innovations:

- écriture d'un plan d'études romand pour toute la scolarité obligatoire (de 1<sup>EE</sup> à 3<sup>CO</sup>) au respect d'HarmoS et de la Convention scolaire romande
- intégration de toutes les disciplines dans 6 domaines distincts
- prise en compte des notions de Compétences transversales et de Formation générale
- maintien des spécificités cantonales (enseignement religieux,...)
- volonté d'entendre tous les partenaires (consultation)
- introduction de nouveaux moyens didactiques romands et valaisans.

A l'instar du Plan d'études romand (PER), mais avec un décalage dans le temps, un plan d'études commun est en cours de développement dans les cantons alémaniques. A l'heure actuelle, les cantons peuvent prendre position quant aux principes conceptuels au moyen d'un questionnaire. Au terme de la consultation, qui court encore jusqu'au 31 août 2008, une procédure officielle de consultation sera lancée dans une deuxième



étape du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 15 mars 2009. Les cantons germanophones et multilingues qui participent au projet entendent à l'avenir gérer l'école publique sur la base d'un plan d'études commun. Le plan d'études alémanique vise à harmoniser les buts et les contenus de l'école obligatoire, afin de lever les obstacles à la mobilité en cas de changement d'école, obtenir un cadre commun pour l'élaboration de moyens d'enseignement et pour la formation du personnel enseignant, et assurer un monitoring de la formation à l'échelle nationale.

### Classes relais

En 2008-2009, une classe relais (expérience pilote) est ouverte dans chaque partie linguistique du canton, pour le Valais romand à Sion et pour le Haut-Valais à Viège. Sur décision finale de l'inspecteur scolaire et demande de l'autorité scolaire locale, elle est une mesure d'aide réservée à des élèves au comportement particulière difficile pour lesquels toutes les solutions entreprises au sein des CO, voire des derniers degrés de la scolarité primaire, n'ont pas permis d'améliorer suffisamment les situations rencontrées. Les élèves pourront y être placés pour une durée de 4 à 8 semaines avec comme objectif de pouvoir retourner dans leur école d'origine après un travail de réflexion sur soi et en ayant acquis une meilleure maîtrise de leur comportement.

### Directives concernant les compétences et la formation des enseignant-e-s dans le domaine des ICT

De 2001 à 2007, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (ICT) dans l'enseignement était facultative et a permis, en outre, d'équiper une bonne partie des communes en matériel informatique et de préparer des formateurs ICT. Si le projet initial laissait l'enseignant libre d'intégrer ou non les ICT dans sa classe, ce deuxième élan marque clairement

la volonté de former tous les enseignants afin de donner la possibilité à tous les élèves du canton de développer et acquérir des compétences concernant les médias et les technologies de l'information et de la communication. Les futurs plans d'études prévoient des attentes spécifiques pour ces apprentissages.

L'enjeu prioritaire sera d'amener tous les enseignants (scolarité obligatoire et post-obligatoire) à intégrer d'une manière transversale les ICT dans leur enseignement d'ici la rentrée 2012.

Pour ce faire, un questionnaire d'autoévaluation sera mis à disposition des enseignants durant l'automne 2008 et leur permettra d'évaluer leurs besoins de formation. Les enseignants qui disposent de tout ou partie des compétences attendues ne suivent pas l'ensemble des formations proposées. Cependant, chaque enseignant réalise au moins une séquence d'enseignement intégrant les ICT. La HEP (formation continue) délivre une attestation en fin de cursus de formation.

Les directions d'écoles et les commissions scolaires recevront, en septembre 2008, une information détaillée sur le concept de formation des enseignants pour l'intégration des ICT (cf. p. 24).

## Formation professionnelle

### Information générale

Avec les 9649 jeunes en formation professionnelle (y compris les élèves des ESC et des écoles de métiers) recensés par l'Office fédéral de la statistique, le canton du Valais, en nombre d'apprentis, se situe en deuxième position des cantons latins (après le canton de Vaud) et en septième position des cantons suisses.

### Entrée en vigueur de la nouvelle LALFPr et état des lieux de l'ordonnance (OLALFPr)

Le 13 juin 2008, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité la **Loi** d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) passé le délai référendaire, cette dernière devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2008. Au mois de novembre prochain l'ordonnance de la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (OLALFPr), qui est en grande partie rédigée, sera présentée au Conseil d'Etat pour acceptation.

### Rapatriement des formations ES du SFT au SFOP en accord avec la LFPr

En conformité avec la loi fédérale sur la formation professionnelle et la loi d'application cantonale, les formations de niveau tertiaire ES dispensées en Valais: maître-esse socio-professionnel-Ile (MSP) et Educateur-trice de l'enfance (EDE) sont désormais sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle. Les travaux et démarches pour consolider ce transfert sont en cours et devraient être achevés pour la fin de l'année 2008.



**L'enjeu prioritaire sera d'amener tous les enseignants à intégrer d'une manière transversale les ICT dans leur enseignement d'ici la rentrée 2012.**

### Réorganisation de l'EMVs

Dans l'esprit de la décision du Grand Conseil du 18 mai 1999 autorisant le DECS «à ouvrir une filière "école des métiers" bilingue intégrée aux écoles professionnelles valaisannes pour les professions d'automaticien, d'électronicien et d'informaticien», dès la rentrée d'août 2008, l'EMVs sera administrativement rattachée au Centre de formation professionnelle de Sion et en constituera une Section, regroupant entre autres ces trois professions, en système dual et école de métiers. Monsieur Joseph Métrailler, anciennement responsable de l'EMVs, devient chef de Section du CFPS dès le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Pour ce qui est du Haut-Valais, l'EMVs reste rattachée à la Berufsfachschule, site de Viège, sous la responsabilité de l'un des deux nouveaux chefs de Section. Les modèles de formations dual et plein temps ont été uniformisés pour permettre le passage d'un apprenti de l'un à l'autre et l'EMVs maintient son offre de maturité professionnelle technique intégrée.

### Nominations dans les Ecoles professionnelles

#### Centre de formation professionnelle de Sion:

A la suite du départ à la retraite de MM. Gérard Duay et Jean-Charles Clavien, respectivement chef de la Section «Industrie et technique» et chef de la Section «Formation continue», deux nouveaux chefs de section ont été nommés par le Conseil d'Etat; Monsieur Olivier Walther, jusqu'à ce jour adjoint du chef du Service de la formation professionnelle et M. Patrice Barras, ancien responsable de la formation continue au Bureau des Métiers, remplaceront dès le 1<sup>er</sup> septembre 2008, Messieurs Duay et Clavien.

#### Berufsfachschule Oberwallis, site de Viège:

A la suite du départ de Monsieur Stefan Furrer, chef de Section Viège, et tenant compte des nouvelles formations et différents projets de l'Ecole, le Conseil d'Etat a

nommé deux nouveaux chefs de Section à Viège; en effet Messieurs Pierre-Yves Zanella et Arnold Berchtold entreront en fonction dès le premier septembre 2008.

## Formation tertiaire

**La rentrée** académique HES et ES 2008-2009 verra:

- 1200 nouvelles inscriptions provisoires sur un total d'environ 2700 étudiants
- des augmentations prévisibles dans plusieurs filières, en particulier dans les systèmes industriels, le travail social, le tourisme et les études à distance
- l'introduction d'un nouveau master universitaire en droits de l'enfant alors que le master en tourisme suivra en 2009
- 45 nouveaux étudiants pour la nouvelle formation à temps partiel à la HEP, pour les futurs enseignants du secondaire I et II.



## CALENDRIER PARLEMENTAIRE 2008-2009

### Septembre 2008

**Message et projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'objet pour la construction des ateliers (Neubau II) à l'Ecole professionnelle de Viège.**

Dans le cadre de l'agrandissement et de la construction de l'Ecole professionnelle de Viège (Neubau I), la 2<sup>e</sup> étape concerne les ateliers et salles de démonstration pour les ateliers de l'électricité et pour les classes AFP, en complément à la construction en cours.

### Octobre 2008

**Message et projet de loi d'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantional du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la formation scolaire spéciale**

Le Parlement est appelé à se prononcer sur l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantional développé et adopté par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) le 25 octobre 2007. Ce texte prévoit une harmonisation intercantionale du domaine de la formation scolaire spéciale, après le retrait de l'Assurance invalidité au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (consécutivement à la nouvelle répartition des tâches confédérale – cantons / RPT).

### Novembre 2008

**Message et projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'objet pour la construction de salles de sport à l'Ecole professionnelle de Martigny**

Dans le cadre de la mise en conformité du canton du Valais par rapport à la législation fédérale, relative à la pratique du sport par les apprentis, l'ensemble des écoles professionnelles du canton doit être équipé d'infrastructures sportives.

### Décembre 2008

**(sous réserve du résultat de la consultation)**

**Message et projet de loi sur le statut du personnel enseignant**

Avec la loi sur le statut du personnel enseignant, il est envisagé de régler les conditions d'engagement, la nomination et l'emploi des enseignants ainsi que leurs droits et devoirs. Elle sert à définir la répartition des tâches entre le canton et les communes et les autorités scolaires.

### Décembre 2008

**(sous réserve du résultat de la consultation)**

**Message et projet de loi sur le nouveau Cycle d'orientation**

Afin de redéfinir dans le détail les trois dernières années de la scolarité obligatoire, un projet de nouvelle Loi sur le cycle d'orientation sera proposé après consultation. Fondé sur une structure cantonale unique, le projet est basé sur le renforcement des connaissances à travers un enseignement exigeant et de qualité ainsi que sur l'orientation progressive des jeunes vers la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts.



## EFFECTIFS ET POSTES D'ENSEIGNEMENT

Cette année une notable baisse du nombre de postes d'enseignants est enregistrée: minus 39 postes sur l'ensemble du canton (voir tableau page suivante).

Quant aux effectifs d'élèves, ils sont en baisse dans la scolarité obligatoire, excepté pour le CO du Valais romand. Cette tendance devrait encore s'accroître ces prochaines années.

Les effectifs du secondaire II sont toujours en augmentation, ce qui confirme l'attractivité des écoles secondaires du degré II général.



## AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

**Adhésion du canton du Valais à l'«Interkantonale Lehrmittelzentrale (ilz)» [Dépôt intercantional des livres scolaires]**

Depuis que la «Goldauer Konferenz» a été supprimée, les écoles germanophones du canton n'avaient plus d'antenne s'occupant du développement et de la promotion de moyens d'enseignement et de supports didactiques modernes en collaboration intercantionale. C'est pour cette raison que le canton du Valais a adhéré le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à l'«Interkantonale Lehrmittelzentrale (ilz)». Il est le 19<sup>e</sup> canton membre.

Effectifs scolaires et postes d'enseignement							
Selon dotations d'avril 2008	Variations de postes			Variations d'élèves (selon effectifs prévisibles)			Elèves 2008/09 (prévisibles)
	VS romand	Haut VS	Total	VS romand	Haut VS	Total	
Enfantine	- 2.7	- 4.4	- 7.1	- 43	- 89	- 132	5'583
Primaire (y c Spéc.)	- 10.2	- 7.6	- 17.8	- 91	- 159	- 250	19'584
CO (y c Spéc.)	- 3.9	- 6.9	- 10.8	+ 69	- 67	+ 2	10'123
Formation profess.	1)	1)	1)	- 120	+ 93	- 27	8'217
Sec 2	- collèges	- 4.8	+ 0.4	- 4.4	+ 135	+ 3	+ 138
	- esc/lecg/epp	+ 1.5	- 0.5	+ 1.1	+ 162	+ 53	+ 215
	Total sec 2 généré.	- 3.3	- 0.0	- 3.3	+ 297	+ 56	+ 353
Total	- 20.1	- 19.0	- 39.0	+ 232	- 259	- 27	50'704

Remarque: y compris les heures d'appui pédagogique, d'AI déc., de soutien pédagogique, d'ACM, de GNT, ...

1) Pour la Formation professionnelle la détermination des postes est fonction des effectifs par classe et par profession; ces derniers ne sont connus qu'à fin septembre, date limite pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage (selon les projections actuelles, le nombre de postes devrait rester stable).

### Conditions cadres pour l'introduction de plages horaires fixes

Dans sa décision du 4 avril 2008, le chef du Département a approuvé les conditions cadres relatives à l'introduction d'horaires blocs pour l'école enfantine et les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire. Après les premières expériences positives réalisées durant l'année scolaire 2007-2008 par les communes de Ausserberg et Saas-Grund, les communes de Brig-Glis, Viège, Stalden, Staldenried et St-Nicolas ont également opté pour l'introduction d'horaires blocs pour la nouvelle année scolaire 2008-2009.

Les horaires blocs constituent une forme d'organisation scolaire qui permet aux élèves de la même école de bénéficier, durant les demi-journées de cours, d'horaires de début et de fin identiques dans la mesure du possible. L'harmonisation des horaires scolaires et les nouvelles exigences sociales imposent des mesures pédagogiques spécifiques. L'école peut ainsi apporter sa contri-

bution en faveur de l'éducation familiale et de la prise en charge extrascolaire. L'enseignement en horaires blocs ne doit pas générer des coûts supplémentaires pour les parents ou pour l'Etat.

### Evaluation

L'introduction de l'évaluation chiffrée en 6P sera soumise aux bases légales en vigueur (Loi sur le CO du 13 mai 1987 – art. 5). Aussi, l'inscription en 1<sup>re</sup> CO s'effectuera au regard des résultats des évaluations annuelles et de l'appréciation globale du titulaire. La L2, en tant que branche du 2<sup>e</sup> groupe, entre dans le calcul de la moyenne générale. Elle peut donc s'avérer décisive pour le choix dans les CO à sections (cf. p. 46).

### Formation des enseignants

Répondant à la situation de pénurie qui prévaut au cycle d'orientation, le DECS a donné mandat à la HEP de mettre en œuvre des formations spécifiques dans les domaines tels que l'Economie familiale, les Travaux manuels, les Activités créatrices manuelles, les Arts visuels et la Musique. En outre, les compétences académiques cantonales doivent être valorisées (HEM – ECAV, ...). A ce jour, un accord de partenariat lie différentes HEP afin de répondre à ces besoins récurrents en Suisse romande.

### Cours sanctionné par un certificat «Schule leiten und führen» [Diriger et gérer une école]

Le Service de l'enseignement a mandaté la HEP-Valais, par le biais de la commission cantonale «Formations complémentaires», pour offrir aux directions d'écoles nouvellement nommées et futures une formation continue répondant à leurs besoins dans les domaines de la



**Répondant à la situation de pénurie qui prévaut au cycle d'orientation, le DECS a donné mandat à la HEP de mettre en œuvre des formations spécifiques.**

gestion du personnel, de la direction pédagogique, du développement de la qualité et de l'évaluation. Il s'agit d'un cours sanctionné par un certificat, «Schule leiten und führen», qui est organisé en collaboration avec la PHBern. Quelque 17 participants ont entamé cette formation continue le 23 juin 2008. Le cours, cofinancé à 50% par le canton, s'achèvera en automne 2008.

## Netzwerk sims – Un projet de promotion des langues dans des écoles plurilingues

Le groupe de travail «Migration-Schule-Integration» de la NW EDK, auquel la partie alémanique du canton du Valais collabore, va poursuivre le projet de promotion des langues dans des écoles plurilingues (netzwerk sims) pour les années scolaires 2008-2009 et 2009-2010. Ce projet s'adresse principalement à des écoles présentant une proportion élevée d'enfants d'immigrants. C'est la première fois qu'une école du canton du Valais, à savoir l'école primaire de Zermatt, y participe. Du point de vue du contenu, l'accent est mis sur l'amélioration de la promotion de la lecture et de l'écriture chez les élèves de langue étrangère dans les écoles impliquées.

## Génération en salle de classe

A la demande de la Jeune Chambre économique de Brigue et de Pro Senectute Valais, des écoles de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire peuvent, avec l'accord des autorités scolaires et d'engagement concernées, autoriser la présence de seniors en salle de classe si les conditions adoptées par le chef du Département le 10 avril 2008 sont respectées. Le projet «Génération en salle de classe» entend a priori promouvoir et améliorer les relations entre les différentes classes d'âge. Le personnel enseignant est dans tous les cas libre de participer ou non à ce projet et sa participation n'entraîne aucune obligation supplémentaire.

## Moyens d'enseignement

### Géographie - 1CO

Une séquence didactique de géographie intitulée «Risque sismique» sera à disposition des professeurs de géographie au printemps 2009. Elle se déclinera sous la forme d'un dossier pour les élèves et d'un fascicule didactique. La séquence est planifiée sur 5 périodes d'enseignement.

En collaboration avec des géologues, l'animation organisera des séances d'information, de présentation et d'évaluation (bilan) de ce nouveau moyen. D'autre part, un cours de formation continue sur cette thématique sera proposé en juin 2009.

### Développement durable - 2CO – 3CO

Une exposition sur le thème du développement durable (21 posters) accompagnée d'un texte introductif et d'outils pédagogiques sera à disposition des CO dès le

printemps 2009. Cette exposition circulera dans les établissements selon un calendrier publié dans *Résonances* en automne. Durant une année, l'animation assumera la présentation de cette exposition dans les différents établissements.

### Français 1-2P

Au terme d'une expérimentation conduite avec la collaboration de 17 enseignantes des degrés 1-2P, le groupe de travail formé de collaborateurs du SE et de la HEP proposera l'introduction de la Collection «Que d'histoires» pour la rentrée 2009-2010. Plusieurs enseignants seront invités à participer à la création de moyens accompagnant cette collection. Des informations plus précises seront transmises aux titulaires de toutes les classes de 1-2P dès le début de l'année civile 2009.

### Français 3-6P et 1-3CO

Les groupes de travail constitués sur le plan romand arrivent au terme de leurs travaux. Leurs propositions seront analysées afin de valider les ressources utiles, voire créer des outils complémentaires, pour les degrés précités.

### Mathématiques 1-6P

Les cahiers de calcul mental seront disponibles dès la rentrée 2009-2010. Les travaux de graphisme et l'écriture d'une brochure didactique à l'intention des enseignants sont à réaliser durant l'année scolaire à venir.

### Mathématiques 1-3CO

L'IRD a été mandaté afin de conduire une enquête approfondie sur les actuels moyens de maths 7-9 (CO). Les premières conclusions sont attendues pour la fin de l'année 2009. Pour l'heure, les collaborateurs responsables s'activent afin de répondre aux remarques entendues.

### Ressources en allemand 6P – 1-3CO

Pour rappel, la Collection *Geni@l* sera introduite dans les degrés 6 à 9 dès la rentrée scolaire 2009-2010. Des informations relatives aux modalités de cette introduction seront communiquées dès le début de l'année civile 2009.



### Ressources en enseignement religieux 5P

Ils sont en cours de rédaction et se présenteront sous la forme:

- d'un dossier sur des éléments d'histoire du christianisme en Valais (compléments valaisans)
- de modules (entre 4 et 6) édités par les éditions En-biro.

Pour chaque module édité par Enbiro, le matériel sera composé:

- ▣ d'une brochure destinée aux élèves
- ▣ de posters contenant des informations (textes, cartes, histogrammes, œuvres d'art,...)
- ▣ d'une méthodologie à l'usage de l'enseignant.

Actuellement, les titres des deux premiers modules qui seront édités par Enbiro figurent dans la liste du matériel scolaire. Il s'agit des ouvrages «Les religions en Suisse» et «Abraham: histoire d'un ancêtre». Les éditions Enbiro annoncent que le premier sera disponible à la fin de l'été 2008 et le second à la fin décembre. Le dossier valaisan sera disponible durant l'automne.

Au vu de l'avancement des travaux, il n'y a pas d'introduction officielle du nouveau programme de 5P pour l'année scolaire 2008-2009. Les programmes en vigueur jusqu'à maintenant le restent donc pour la prochaine année scolaire. Cependant, lorsque les premiers ouvrages seront disponibles, les enseignants pourront se les procurer auprès du Dépôt du matériel scolaire, et les expérimenter déjà durant l'année qui vient.

### **«Kolibri 1/2»: un nouveau moyen d'enseignement de la musique pour les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire**

Un nouveau moyen d'enseignement de la musique intitulé «Kolibri 1/2» va être introduit dans les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire des écoles germanophones pour l'année scolaire 2008-2009. Une journée d'introduction obligatoire animée par l'auteure sera organisée à ce propos.

### **Schweizer Berufswahl-Portfolio – nouveau dès la 1<sup>re</sup> année de cycle d'orientation**

Il y aura également un nouveau moyen d'enseignement au cycle d'orientation. Compte tenu de l'importance croissante du choix d'une profession et de la recherche d'une place d'apprentissage, le Service de l'enseignement a opté pour un nouveau moyen d'enseignement. Il s'agit du «Schweizer Berufswahl-Portfolio», qui inclut un cahier séparé pour les parents.

### **Appui pédagogique intégré: un concept renouvelé**

Répondant à la demande de diverses communes, l'année scolaire 2008-2009 connaîtra l'extension du concept renouvelé d'appui pédagogique intégré. Plusieurs nouveaux instruments seront proposés aux enseignants d'appui pédagogique, allant dans le sens d'une formalisation de leur pratique et d'une collaboration accrue avec les titulaires et les responsables d'établissement.

### **Plate-forme de communication, de collaboration et d'apprentissage – Educ Janet 2**

Les informations, documents et formulaires internes du Service de l'enseignement sont désormais accessibles, pour les enseignants et les autorités scolaires, sur la

plate-forme nationale Educ Janet 2 ([www.educanet2.ch](http://www.educanet2.ch)). L'information au public reste bien sûr pleinement accessible sur [www.vs.ch](http://www.vs.ch).

### **Inscription pour des remplacements à tous les degrés**

Jusqu'à présent, les candidat-e-s à un remplacement dans la partie germanophone du canton du Valais devaient s'inscrire auprès du Service de l'enseignement à Sion. Les listes de remplaçants étaient ensuite publiées sur Internet à l'attention des autorités scolaires.

A partir de l'année scolaire 2008-2009, ce mode d'inscription et de publication va changer. Suite à une convention contractuelle entre le canton du Valais et la Zentralschweizer Bildungsdirektorenkonferenz (BKZ), les offres de remplacement seront à l'avenir publiées sur le serveur de la formation de Suisse centrale [www.zebis.ch](http://www.zebis.ch) (ci-après **zebis**). Le personnel enseignant ou les étudiant-e-s doivent dès à présent procéder eux-mêmes à l'activation et à la gestion des offres de remplacement sur le site [zebis](http://www.zebis.ch). Les intéressé-e-s ont ainsi désormais la possibilité de proposer leurs services dans d'autres cantons également. La plate-forme de postes et remplacements de ce serveur de la formation permet en outre de consulter les remplacements ouverts.

Le personnel enseignant et les étudiant-e-s qui souhaitent s'inscrire pour des remplacements peuvent aller sur le site [www.vs.ch](http://www.vs.ch) > Site web des Services > Service de l'enseignement > Organisation scolaire > Formulaire pour enseignants.

### **Sport-Arts-Formation**

Pour la nouvelle année scolaire, environ 450 élèves sont inscrits dans la structure Sports-Arts-Formation (SAF), une structure de formation pour jeunes sportifs/artistes particulièrement talentueux. Pour des informations sur le concept SAF (instructions, critères de sélection, formulaires, etc.) voir le site: [www.vs.ch/saf](http://www.vs.ch/saf). La section formation artistique est représentée dans une proportion de 10%. Dans sa séance du 12 mars 2008, le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur de la reconduction du projet «Schule und Schneesport (SUS)» pour une nouvelle période de 5 ans. La collaboration à long terme concernant le NLZ Ouest Brigue sera assurée par une nouvelle convention entre Swiss-Ski, la Fondation Centre national de performance de Brigue et le canton du Valais.

### **Réforme de l'Ecole préprofessionnelle (EPP)**

Le nouveau règlement de l'EPP a été adopté par le Conseil d'Etat le 19 décembre 2007 et mis en pratique dès la rentrée d'août 2007. Il formule 3 axes de formation orientés vers la formulation d'un choix professionnel de chaque élève: renforcements des connaissances scolaires, développement de projets pratiques et construction du projet professionnel individuel. ▣

# Étincelles de culture à l'école

Le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS), via les services de la culture, de l'enseignement et de la formation professionnelle, souhaite que la culture illumine un peu plus les classes valaisannes, de l'école enfantine au secondaire II (général et professionnel). Un nouveau dispositif, dénommé «Étincelles de culture à l'école», démarre à la rentrée 2008-2009, mais ses actions se déploieront progressivement sur plusieurs années.

En automne 2007, le DECS avait publié un carnet Ecole-Culture présentant les activités pouvant être menées avec des classes aux Archives de l'Etat, dans l'une des Médiathèques Valais ou l'un des Musées cantonaux (carnet à télécharger sur [www.vs.ch/ecole-culture](http://www.vs.ch/ecole-culture)). Avec ce dispositif, il veut aller encore plus loin dans cet esprit de collaboration entre les univers scolaires et culturels du canton.



Dans un premier temps, ce sont les formulaires de demandes de crédit d'impulsion qui ont été modifiés, de façon à mieux cibler l'aide sur les projets et activités permettant à vos élèves/étudiants/apprentis de vivre des expériences de création et/ou des rencontres culturelles. Afin de favoriser ces moments privilégiés, une liste de créateurs professionnels et autres acteurs de la culture ainsi qu'un agenda sont proposés dès cette rentrée, même s'il ne fait aucun doute que ces premiers outils devront être améliorés à l'usage. En parallèle, d'autres outils s'ajouteront petit à petit au dispositif. Parmi ceux-ci, il y a notamment l'idée d'un concours, avec des prix motivants à la clé, dont le double but sera de valoriser les réalisations culturelles en contexte scolaire et de constituer une banque de projets pour enrichir vos sources d'inspiration.

En espérant que ce dispositif vous aidera à éveiller la curiosité de vos élèves/étudiants/apprentis et à créer des étincelles de culture dans les classes valaisannes... Merci pour l'aide de chacun dans cette co-construction de ce dispositif qui se veut résolument évolutif.

*Jacques Cordonier,  
chef du Service de la culture*

*Jean-François Lovey,  
chef du Service de l'enseignement*

*Claude Pottier,  
chef du Service de la formation professionnelle*

## Les trois objectifs prioritaires des «Étincelles de culture à l'école»

### Objectif 1:

#### Des expériences de création active

Inciter et aider les établissements scolaires à mener des projets culturels, avec la collaboration de créateurs ou d'autres acteurs professionnels de la vie artistique, scientifique et culturelle valaisanne, afin de donner aux élèves/étudiants/apprentis l'occasion de découvrir et d'expérimenter – avec leurs mains, leurs yeux et leurs oreilles – la pratique créatrice.

### Objectif 2:

#### Des rencontres culturelles (diffusion culturelle)

Favoriser les occasions de rencontres avec des créations et des créateurs professionnels pour rendre la culture vivante.

Favoriser les occasions de découvertes de lieux de diffusion et de création culturelles (salle de spectacles, atelier d'artiste, musée, médiathèque...)

pour éveiller la curiosité et former les publics de demain.

Privilégier les rencontres avec la culture valaisanne pour créer des liens avec le patrimoine et la production régionale.

### Objectif 3:

#### Un partenariat impliquant acteurs de l'école et acteurs de la culture

Favoriser le développement de collaborations entre les acteurs de l'école et ceux de la vie culturelle valaisanne (médiateurs culturels, créateurs, professeurs des écoles d'art/de musique/de théâtre, musées, médiathèques, archives...):

- pour faire connaître la création culturelle contemporaine,
- pour que les élèves puissent s'initier à la création culturelle en partenariat avec des professionnels de la création.

### Plus d'infos: [www.vs.ch/ecole-culture](http://www.vs.ch/ecole-culture)

Réfèrent pour le Valais romand: Nadia Revaz  
(027 606 41 59 - [nadia.revaz@admin.vs.ch](mailto:nadia.revaz@admin.vs.ch)).

Réfèrent pour le Haut-Valais: Karl Salzgeber  
(027 606 40 70 - [karl.salzgeber@admin.vs.ch](mailto:karl.salzgeber@admin.vs.ch)).

## du Musée d'histoire

Eric Berthod

*Enfin! Exceptionnel! Disponible!*

Trois mots pour résumer la toute nouvelle présentation historique au Château de Valère.

### Enfin!

On s'en souvient, le Musée d'histoire voit le jour en 1883 dans une tentative passionnée de sauvegarde des biens du patrimoine local, en réponse à la fuite, voire au «pillage» orchestré par d'avisés anti-quistes. L'histoire du musée se développa depuis en nombreux épisodes, comme celle du site de Valère, toutes deux intimement et logiquement associées.

En automne 2000, après une providentielle et méticuleuse restauration des premiers bâtiments, le musée se concentre dans les espaces occupés autrefois comme résidence par les chanoines. L'histoire cantonale s'y présente, de l'émergence du christianisme vers le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'aux événements significatifs du XX<sup>e</sup> agonisant.

Aujourd'hui c'est la totalité du site qui se dévoile au public. L'ensemble du château s'offre désormais à la délectation et à la découverte. L'attente pesante pour chacun, visiteur occasionnel, touriste de passage ou amateur déclaré prend fin. Les portes s'ouvrent à nouveau, enfin!

### Exceptionnel!

Quel site remarquable. Les connaisseurs sont unanimes: aucun autre musée d'histoire en Suisse ne dispose d'un aussi majestueux cadre que le Château de Valère. Il mérite



*La salle dite des Neuf Preux pendant le montage de l'exposition; aperçu des fastes du pouvoir médiéval (Musées cantonaux, Sion; F. Lambiel).*

à lui seul qu'on s'y attarde. La Basilique et son orgue – le plus vieil instrument jouable au monde on s'en souvient – le jubé, rareté exceptionnelle, la délicate restauration des fresques du Chœur ou la réinstallation de la rosace ouvragée en sont quelques exemples parmi d'autres.

Dans les édifices laïcs, images peintes de preux chevaliers ou d'épisodes bibliques, cheminées monumentales et boiseries soignées attestent du raffinement et des manières d'antan. A l'extérieur, l'appareil défensif perfectionné au fil des siècles démontre l'ingéniosité développée en réponse aux intérêts cupides portés sans relâche par d'indélicats envahisseurs.

**Exceptionnelle** enfin, la collection exposée. Aujourd'hui c'est tout le passé de la *vallée* qui y est présenté. L'essentiel du musée d'archéologie – stèles néolithiques mises à part –

s'inscrit dorénavant dans le parcours proposé à Valère: la vocation du nouveau musée d'histoire est d'illustrer «notre histoire», dès ses balbutiements. Le voyage commence vers 30'000 avant J.-C. et se poursuit, après les glaciations, jusqu'à nos jours. L'ensemble de l'accrochage, à aborder idéalement en plusieurs visites, offre un panorama complet de cette évolution, privilégiant les chapitres significatifs et les événements saillants d'une histoire chahutée, constituée de soubresauts, d'intrigues croustillantes et de banals soupirs. Une histoire universelle certes, mais néanmoins unique et nôtre...

### Disponible

La médiation culturelle s'est tout spécialement attardée sur les besoins des enseignants. Les offres déjà proposées aux classes de quatrième primaire sont reprises dans

leur intégralité, y compris le caisson de fouilles et l'étude des stèles du Petit-Chasseur qui demeurent à l'espace d'archéologie à la Grange-à-l'Évêque. Par contre, et c'est nouveau, pour les élèves de cinquième et sixième primaires, cinq dossiers abordant des thèmes des programmes d'environnement ont été préparés:

1. Vie quotidienne: Pourquoi les habitants du Valais sont-ils historiquement chrétiens?
2. Mythe et réalité: Pourquoi le pape a-t-il une garde composée uniquement de Suisses?
3. Mythe et réalité: A qui appartient le canton du Valais? Que penser de son Patron?
4. Organisation sociale: Comment les centres culturels influencent-ils les habitants du Valais?
5. Organisation sociale: Superman ou... Supersaxo, quel rapport?

Disponibles dès le vernissage, les dossiers seront accessibles sur le site [www.vs.ch/ecole-culture](http://www.vs.ch/ecole-culture), sous la rubrique «Activité des institutions» dès la mi-septembre. La démarche complète en trois temps (avant, pendant et après la visite) permet de bénéficier pleinement de la visite au musée. L'accueil et l'accompagnement des classes se poursuivent comme d'ordinaire: le service de médiation culturelle reçoit et accompagne les classes. Pour plus d'informations ou une réservation, contacter Mme Louise Liboutet, 027 606 46 80 ou [louise.liboutet@admin.vs.ch](mailto:louise.liboutet@admin.vs.ch). La **GRATUITÉ** est aussi accordée à tout ENSEIGNANT qui vient au musée pour la préparation d'une éventuelle visite.

Bonnes visites et fructueuse année scolaire.

Musée d'Histoire, Château de Valère, Sion. 027 606 47 15. Dès le 13 septembre 2008. Du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures.  
[www.musees-valais.ch](http://www.musees-valais.ch)

## En raccourci

*Education.ch*

### N° 2, juin 2008

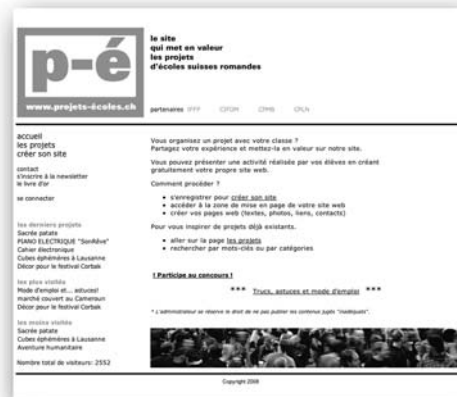
L'éditorial d'*Education.ch* fait le point sur l'état d'avancement d'Harmo5. Les décisions prises le 12 juin 2008 ainsi que le programme de travail 2008-2014 sont également présentées.

[www.cdip.ch](http://www.cdip.ch) > Documentation > Newsletter

### Projets d'école

#### Site romand

Un site tout nouveau met en valeur les projets des écoles romandes. Vous pouvez présenter une activité réalisée par vos élèves en créant gratuitement votre propre site web. [www.projets-ecoles.ch](http://www.projets-ecoles.ch)



### Gen Suisse

#### Publications

La Fondation Gen Suisse propose toute une série de publications gratuites ou téléchargeables sur [www.gensuisse.ch](http://www.gensuisse.ch). L'objectif de la Fondation est de permettre à un large public de mieux comprendre ce qu'est le génie génétique.

### HEP-Forum en juin dernier

#### Autour du développement durable

Pour la 6<sup>e</sup> édition de son Forum organisé en juin 2008 à Brig, la Haute Ecole pédagogique valaisanne s'est penchée sur le thème du «Développement durable», ceci en relation avec la désignation de Brigue comme Alpenstadt 2008 et avec l'appui très apprécié de la ville haut-valaisanne pour cette organisation. Devant plus de 200 personnes, les différents intervenants ont traité de problèmes préoccupants comme le surpoids des enfants, le réchauffement climatique ou la compréhension interculturelle.

[www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)

### Jeunesse et économie

#### Le foot, un secteur économique comme les autres?

Pour aborder en classe les liens entre football et économie, *Jeunesse et économie* propose une fiche de quatre pages. Le document permet d'en savoir plus sur les recettes (droits TV, publicité et produits dérivés, entrée en bourse) et sur les dépenses des clubs (salaires, transferts, installations). Cette fiche est téléchargeable gratuitement, tandis que d'autres documents sont accessibles sur abonnement. [www.jeco.ch](http://www.jeco.ch)



# Étudiantes en passerelle HEP et «auteures» pour enfants

Nadia Revaz

Huit étudiantes de la passerelle HEP, formation offerte à l'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG) de Monthey, ont œuvré pendant l'année scolaire 2007-2008 pour réaliser un petit livre d'histoires destiné à des enfants du primaire.

Tout ce travail rédactionnel et éditorial a été effectué dans le cadre du temps dévolu aux projets. Patrice Birbaum, directeur de l'ECCG de Monthey et co-responsable du cours d'enseignement par projets avec Alain Dorsaz, souligne que les étudiants ont une grande latitude dans leur choix: «Après quelques exercices imposés d'organisation et de planification d'activités, les étudiants peuvent intégrer le projet qui les intéresse le plus, le but étant qu'ils s'investissent dans la démarche.» Cette année il y avait trois équipes dans la classe: le premier groupe a choisi d'organiser une journée «découverte environnement» pour une classe de 4P à Monthey, le deuxième a réalisé un spectacle de fin d'année pour des classes de 2P et de 4P de la ville («Les Cinq Continents») – joué sur la scène du Petit Théâtre de la Vièze à Monthey – et le troisième a opté pour la rédaction de ce petit recueil



*Les trois histoires sont le fruit de la collaboration entre les étudiantes de la passerelle HEP et trois classes de 3P.*

de contes. Dans la gestion de ces projets, le travail des enseignants a essentiellement consisté, comme le relève Patrice Birbaum, à recadrer les propositions souvent trop ambitieuses au démarrage pour que l'idée puisse devenir réalité avant la fin de l'année scolaire.

## Les aventures de Sunny, Dusac et Gaume la gomme

Une fois le projet choisi, Alizée Buthey, Charlène Chablais, Cindy Delavy, Hélène Derivaz, Claire Dorsaz, Véréne Gex-Collet, Mélanie Veuthey et Pascale Vrugink ont commencé par écrire trois petites histoires intitulées «Ras-le-bol les ordures», «Sunny le petit soleil abandonné»

et «Gaume la gomme». Au-delà du récit, les étudiantes, qui espèrent devenir plus tard enseignantes, voulaient sensibiliser les enfants au tri des déchets, au réchauffement climatique et à l'importance du respect de l'environnement. «C'était pour chacune une évidence qu'il fallait que ces petites histoires véhiculent un message», explique Alizée Buthey, qui, lors d'un brainstorming, a lancé l'idée initiale qui a conduit à ce recueil. Pour illustrer leurs

textes, les étudiantes ont fait appel à des classes. Elles ont profité du stage probatoire en vue d'entrer à la HEP pour proposer aux élèves de 3 classes de 3<sup>e</sup> primaire de participer à un concours d'illustrations (Bramois, Collombey et Vionnaz). Elles sont allées ensemble pour lire leurs histoires aux élèves qui ont ensuite pris leurs crayons pour mettre les mots en images. Au final, elles ont choisi cinq dessins pour illustrer chacune des histoires. Charlène Chablais souligne que le groupe a vraiment fonctionné en complémentarité, chacune ayant amené une touche personnelle au projet. De son point de vue, «c'était une très bonne expérience à tous les niveaux, avec aussi des difficultés qu'il a fallu gérer, notamment au niveau de la recherche de financement».

Leur projet a été financé par la vente de gâteaux. Une imprimerie de Monthey a confectionné les livres distribués à chaque élève des trois classes qui ont illustré les textes et à quelques enseignants, l'objectif n'étant pas de faire une distribution à grande échelle, même si les étudiantes auraient bien aimé le diffuser un peu plus. □

## La passerelle HEP

L'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG) de Monthey propose une année de passerelle HEP pour les élèves ayant obtenu un diplôme de commerce ou de culture générale. Cette formation permet l'accès à la procédure d'admission dans la Haute Ecole pédagogique. Avec le nouveau règlement de l'Ecole de culture générale (maturité spécialisée, option social et pédagogie ou option santé et pédagogie), seule cette dernière préparera aux filières d'études des hautes écoles pédagogiques.

# Carte touristique régionale réalisée au CO de Leytron

Nadia Revaz

«La route valaisanne des Comtes de Savoie» est une carte répertoriant les atouts touristiques d'une région sise entre Saint-Maurice et Saint-Pierre-de-Clages, deux centres spirituels importants du Moyen Age. Le domaine d'investigation correspond au territoire des châtelainies savoyardes, à l'époque de Pierre II de Savoie (1203-1268). Cette délimitation était volontaire afin d'éviter la lassitude des acteurs du projet, même si la recherche d'informations aurait pu s'étendre jusqu'à la Morges de Conthey pour une plus fidèle adéquation historique. De nombreuses fiches, 105 pour être précis, permettent de découvrir les curiosités – d'ordre naturel, culturel, sportif, gastronomique et technologique – de toute une région, et pas seulement d'une commune, et c'est là l'une des principales originalités de cette compilation. Au final, le visiteur peut consulter en ligne cet outil très complet: [www.co-leytron.ch/savoie/comtes.html](http://www.co-leytron.ch/savoie/comtes.html).



© Nouvelliste.

*Une quinzaine d'élèves ayant pris part au projet, encadrés par les enseignants David Evéquo et Claude-Alain Granges et le directeur du CO, Philippe Terrettaz.*

Ce travail interdisciplinaire de bien belle facture n'a pas été réalisé par des historiens ou des professionnels du tourisme, mais par des élèves de

3<sup>e</sup> année du CO de Leytron dans le cadre des cours à option, sur deux ans, d'août 2006 à juin 2008, et donc avec deux volées successives. Certes, dans une version largement diffusée, il y aurait assurément quelques adaptations ou ajouts à faire, mais la trame est solide.

Claude-Alain Granges, l'enseignant qui a mené ce projet, a du reste déjà tenu compte de remarques de spécialistes et corrigé quelques petites coquilles sur le site internet.

## Sur une idée du directeur du CO

L'idée générale de ce projet revient à Philippe Terrettaz, directeur du CO de Leytron.


Claude-Alain Granges, qui enseigne principalement le français et l'allemand, en a ensuite été le responsable. Un tel projet présentait de multiples intérêts pour les élèves et regroupait de nombreux objectifs pédagogiques, cependant il fallait encore que les jeunes soient suffisamment motivés pour s'investir dans la découverte des richesses environnantes ainsi que dans la collecte d'informations et la rédaction des synthèses afin d'en faire des fiches complètes tout en étant succinctes. Et cela fut le cas, même au-delà des espérances. Il est vrai que la variété des tâches a permis d'éviter l'ennui et que les élèves ont pu bénéficier de conditions optimales pour s'investir dans ce projet un après-midi par semaine, dans une ambiance conviviale. Claude-Alain Granges, détenteur d'un permis de conduire l'autorisant à circuler avec un minibus,

### Le point de vue de Philippe Terrettaz, directeur du CO

«Le projet réalisé par Claude-Alain Granges et ses élèves est assez différent de ce que j'avais imaginé au départ, mais cela montre la richesse des perceptions autour d'une idée. J'ai toujours été sensible au tourisme de plaine, et cette compilation des offres me semble un excellent point de départ pour la reprise du flambeau par des professionnels, car, si le projet est terminé avec les élèves, il y a assurément des suites à donner, par exemple en proposant des itinéraires thématiques. Je suis du reste ravi de voir que les milieux économiques s'intéressent à ce projet. Et pour les élèves, en particulier ceux qui sont moins scolaires ou carrément ascolaires, il me semble important de redonner du sens à l'école, en particulier dans le cadre des cours à option. Ce type d'activité différente me paraît être une piste que l'école devrait davantage explorer. La difficulté est de trouver des enseignants qui osent se lancer dans de tels projets, en raison de la grande part d'inconnu, toutefois ils sont ensuite généralement convaincus par la démarche.»


a pu en louer un à un tarif préférentiel et emmener sa quinzaine d'élèves faire l'école «au vert». «*Sur deux ans, nous avons fait une trentaine de sorties en visitant plusieurs lieux en un après-midi. Et parfois nous avons aussi marché pour atteindre les lieux à visiter, par exemple de Van d'En-Haut jusqu'au lac de Salanfe*», explique l'enseignant qui estime essentiel d'avoir pu aller sur le terrain. Ainsi les élèves ont fait de la géographie, de l'histoire, du français, de l'économie, de la photographie et même un peu de graphisme, presque sans s'en apercevoir. Une interdisciplinarité et une organisation scolaire différente que Claude-Alain

Granges apprécie tout particulièrement: «*J'aime cette idée de l'école autrement. Cela m'a permis de connaître certains jeunes sous un autre jour et j'ai été surpris de voir que certains élèves, moins doués à l'école, étaient très performants dans un travail de ce type. Quelques-uns se sont aussi révélés fédérateurs, lorsqu'il s'agissait de motiver l'équipe.*»



## La Chapelle St-Laurent

Saillon



*Quand on quitte Saillon, en allant vers Leytron, la chapelle Saint-Laurent, encadrée par ses peupliers, semble nous interpeller une dernière fois, avant de passer la Salentaz. Elle fait tant partie de notre paysage quotidien qu'on en oublie sa longue histoire.*

- Perdue longtemps au milieu des prés, elle avait laissé croire qu'elle était l'église d'une grande paroisse qui englobait toute la région. Il n'en était rien. Il s'agissait tout simplement du premier sanctuaire de Saillon quand le village se trouvait là.
- En effet, la paroisse de Saillon trouve son origine dans une chapelle carolingienne, elle-même issue d'un oratoire du Ve ou du VIe siècle, construit dans le périmètre d'une ancienne villa romaine. Avec l'importance grandissante du bourg qui s'élevait depuis le XIe siècle au moins sur la colline autour du château, l'église de Saint-Laurent devint paroissiale et s'orna d'un clocher.
- Agrandie une dernière fois en 1527 sous les vocables de saint Laurent (fêté le 10 août) et sainte Catherine (fêtée le 25 novembre), l'église paroissiale est restée sur le site de Saint-Laurent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle quand on a construit l'église actuelle sur la colline.
- On a transformé, alors, l'ancienne église en chapelle en ne conservant que le chœur. Les murs qui affleurent devant la chapelle sont les derniers vestiges de cette longue histoire.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS  
 Téléphone : 041(0)277431188  
 Fax : 041(0)277431158  
 Internet : www.saillon.ch  
 © CO Leytron 2008

Via ce projet qui a pris de l'ampleur progressivement, les élèves ont pu se familiariser avec des richesses touristiques si proches et pourtant si souvent méconnues. «*Nous avons pu constater que les élèves d'aujourd'hui connaissent peu les richesses de proximité par rapport aux générations précédentes*», observe Claude-Alain Granges, qui avoue lui aussi avoir découvert plu-

sieurs des richesses répertoriées. Les élèves ont de plus eu l'occasion de rencontrer et d'interroger des guides pouvant leur parler de ces lieux.

### Un travail avec deux classes différentes

Les élèves des deux classes successives ont mis la main à la pâte, avec enthousiasme. Ils ont presque tout fait: textes et photos. Bien évidemment, ils ont aussi repris des éléments sur internet ou dans des brochures. Au départ, chaque élève avait un dossier avec une série de fiches et ensuite par groupe ils ont sélectionné les meilleurs éléments de chacune pour concevoir celles qui seraient présen-

tées par commune. «*Idéalement il aurait fallu que les élèves puissent tout réaliser de A à Z, toutefois je crois qu'il faut aussi être réaliste face à l'ampleur d'un tel projet*», précise Claude-Alain Granges. Ainsi, faute de temps, ils n'ont pas pu collaborer pour la réalisation informatique du site internet et du cd-rom. C'est donc David Evéquoz, enseignant d'informatique, qui s'est

### En route par différents chemins

Une fois la carte affichée sur votre écran d'ordinateur, vous pouvez entrer par un domaine d'intérêt (là aux couleurs sont associés des pictogrammes qui permettent un coup d'œil rapide) ou par un lieu et un domaine d'intérêt (sport/wellness, histoire et culture, gastronomie/terroir, nature/environnement, technologie et Valais à vélo), chacun se distingue par des couleurs différentes (le vert pour la nature et l'environnement, le brun pour l'histoire et la culture, etc.). Si vous cliquez sur histoire et culture, vous aurez le choix entre de nombreuses destinations classées par commune, par exemple la Mé-

diathèque à St-Maurice, la Maison du Conte à Dorénaz, la chapelle St-Laurent à Saillon (cf. illustration), la Fondation Tissières à Martigny, la Belle Usine à Fully, etc. Vous trouverez assurément des idées pour mener un projet similaire avec votre classe ou simplement faire la prochaine promenade d'automne avec vos élèves et les emmener à la découverte d'une richesse valaisanne. Si les fiches ne se téléchargent pas sur votre ordinateur, pensez à mettre à jour votre version d'Adobe Reader (version 8).

[www.co-leytron.ch/savoie/comtes.html](http://www.co-leytron.ch/savoie/comtes.html)

chargé de cette partie plus technique. Bernard Moix, graphiste professionnel, a ajouté une patte professionnelle, là aussi pour des raisons de calendrier, mais également parce que le coup d'œil est important et que le travail des élèves méritait cette valorisation. Un soutien financier de la part des communes partenaires de l'Association du CO de Martigny ainsi que du Département de l'éducation, de la culture et du sport et du Département de l'économie et du territoire, via Ecole-Economie, a permis de financer le graphisme.

### Une satisfaction de tous les acteurs du projet

Tous les acteurs du projet ont été heureux de cette aventure de longue haleine. En effet, il n'est pas commun de travailler sur une même thématique sur deux années, avec deux classes différentes. Pour Claude-Alain Granges, force

est cependant de constater que la première volée avait une motivation supplémentaire, ayant collaboré à la définition du projet. Par contre, la deuxième volée a eu l'occasion de voir la finalité du produit, ce qui était aussi intéressant.

Un kit, comprenant trois supports de communication complémentaires, à savoir une carte-inventaire, les 105 fiches descriptives au format A5 et un cd-rom (carte + fiches) est prévu pour une diffusion via les offices du tourisme. S'il y a une demande, Claude-Alain Granges envisage de prolonger ce projet pour réaliser les fiches qui manquent, notamment jusqu'à la Morge de Conthey, lors de l'année scolaire 2009-2010. Pour cette année, il a choisi de mener un projet un peu moins ambitieux, sachant qu'il lui a fallu une bonne dose d'énergie pour mener à bien cette carte de «La route des Comtes de Savoie». ■

## En raccourci

### Le Petit Ami des Animaux Tout sur la baleine



Pour traiter de la baleine, mammifère de poids, le *Petit Ami des Animaux* a augmenté le nombre de ses pages. Occasion pour les enfants d'apprendre et de se divertir avec ce magazine spécial.  
[www.paa.ch](http://www.paa.ch)

PUB

## SMART Board™ 600i

interactive whiteboard system

Avec le SMART Board 600i2 système de tableau blanc interactif dans votre classe, vous pouvez vous concentrer sur votre enseignement et non plus sur la technologie. Vous contrôlerez un centre complet de créativité dynamique. Vos élèves pourront écouter un discours historique, regarder un documentaire sur DVD, manipuler des objets et des applications du bout des doigts!

- Installation simple
- Image de qualité

**Nouveau:**  
Support réglable en hauteur!



**SMART et cool!**



Novia SA Communication Platforms, Chemin Saint-Hubert 5, 1950 Sion Tel. 027 744 42 30 Fax 027 744 42 31

plus d'informations sur: [www.schoolware.ch](http://www.schoolware.ch)

# Un camp vert

Samuel Fierz

Se mettre au vert durant toute une semaine. C'est ce qu'a réalisé la classe 3-4P de l'école protestante de Sion du 12 au 16 mai 2008. En ce début d'année où l'on cherche souvent une idée pour dynamiser la vie de classe, ce projet mérite un reportage!

## Une semaine, mille découvertes

Depuis 1992, une année sur deux, les classes de l'école protestante font un camp vert. Cette année, Christiane Raboud et Stéphanie Duc ont choisi de construire la semaine autour des 4 éléments. Grâce au renfort de Brigitte Stierlin (enseignante ACM), de quelques parents, de cuisinières, d'étudiantes HEP et d'intervenants extérieurs, elles ont pu offrir aux enfants une semaine de découverte autour du «camp de base» situé à Saphinault.



Le test d'une fusée.

**Lundi:** les entrailles de la **TERRE** sont explorées dans les mines du Mont Chemin! Sous la conduite d'un minéralogiste, les élèves visitent une ancienne mine, récoltent

quelques pierres, les comparent, les observent à la loupe, découvrent les scories de fer qui attestent d'une exploitation minière il y a déjà 1300 ans, etc.

**Mardi:** au **FEU!**... les pompiers présentent des films, mènent des expériences et expliquent les mesures à prendre. Les enfants parcourent le logement, dessinent le plan d'intervention en cas de feu, identifient les sorties de secours, etc.

**Mercredi:** qui vit dans l'**EAU?**... Les élèves le découvrent au bord de la mare en compagnie d'un biologiste: plantes et algues, têtards, tritons, larves de moustique... et de nombreux microorganismes observés sous le microscope.

**Jeudi:** monter dans l'**AIR** comme une fusée... Les enfants bricolent

## Utilisation de Cadre de Référence 1-3P

Les enseignantes ont profité du nouveau Cadre de Référence en Connaissance de l'Environnement 1-3P pour construire le programme de la semaine. Le camp a permis de travailler plusieurs aspects essentiels:

- Grâce aux intervenants et aux lieux visités, les élèves se sont questionnés autour des concepts intégrateurs MATIÈRE (diversité des roches et de leurs propriétés), ÉNERGIE (construction des fusées, feu), ÉQUILIBRE (inventaire des habitants de la mare et des relations qu'ils ont entre eux), ESPACE-PRODUIT (élaboration d'un plan d'intervention pompier dans le bâtiment), LOCALISATION (prise de note des cheminements réalisés), CHANGEMENT/PERMANENCE (comparaison entre incendie de la ville de Sion en 1788 et incendies actuels).
- Plusieurs capacités transversales ont fait l'objet d'un travail soutenu de la part des élèves: **se questionner**

(avant les rencontres avec les spécialistes), **observer** (autour de la mare par exemple), **expérimenter** (lors de la construction des fusées), **rapporter** (chaque matin, prise de note personnelle sur les activités de la veille).

- Divers **outils** ont été mis en œuvre par les élèves: *le terrain* exploité quotidiennement, *le plan* élaboré pour les pompiers, *les documents écrits* rédigés par les élèves, etc.
- Des connaissances ont été fixées dans les bilans, par exemple: le principe d'action-réaction (fusée); ce qui a provoqué l'incendie de Sion en 1788 et ce qui provoque les incendies actuels; la différence entre mine et grotte; les être vivants du marais, leur dépendance au milieu humide et le lien qui les unit tous: l'alimentation.

des fusées à air et à eau et les testent. Sous la conduite d'un ingénieur<sup>1</sup>, ils essayent avec plus ou moins d'eau pour trouver le mélange optimal et monter le plus haut possible. On remet ça l'après-midi, mais avec un système à hélice.

**Vendredi:** Clôture du camp avec repas de midi pris en compagnie des parents, puis échos de la semaine par une présentation des réalisations et des chants.

### Des instants magiques

Le feu de camp, les pique-niques, les cabanes et les jeux improvisés dans la forêt, la soirée conte, la cheville foulée, les tartines du petit-déjeuner, la fusée perdue dans un arbre, les retrouvailles avec les parents, etc. Tous ces moments donnent à la semaine un goût unique et en font le point d'orgue de l'année scolaire.

### Des objectifs clairs

Toutes ces activités poursuivent des objectifs précis. En *environnement*: travailler sur le terrain, se questionner, observer, comparer, expérimenter, etc. En *environnement* et en *français*: rapporter chaque matin dans son journal de bord ce qu'on retient de la veille. Le même



La collection de cailloux.

objectif se prolonge sur les semaines qui suivent le camp car ces notes sont réutilisées pour dresser le bilan à publier dans le journal de l'école: «le lundi 12 mai, nous avons appris...». L'expression orale et musicale est travaillée lors des soirées conte, activités théâtrales et autre feu de camp, ainsi que lors de la présentation aux parents. Scier, poncer, assembler les éléments de la fusée poursuivent des objectifs d'ACM. Et plus globalement, cette semaine vise aussi à apprendre aux élèves à vivre en groupe hors du milieu familial.

### L'avis des enseignantes

Quand on leur demande de faire un bilan, Christiane Raboud et Stéphanie Duc parlent évidemment de l'investissement conséquent que la préparation leur a demandé. Comme dans tous les projets, elles ne savaient pas toujours très bien où ça allait les mener, puis cela s'est précisé. Et au bout du compte, en voyant ce qu'en retirent les enfants, elles en sont très satisfaites et ne regrettent en rien le temps investi.

Les élèves étaient heureux d'être là et ont énormément appris, sans s'en rendre compte: des connaissances sur leur

environnement, des capacités telles qu'observer ou expérimenter, des attitudes comme la curiosité ou la collaboration.

Elles trouvent que c'est aussi passionnant pour elles-mêmes car, grâce à l'intervention des spécialistes, elles apprennent en même temps que les enfants!

#### Note

<sup>1</sup> Il s'agit de Romain Roduit, émissaire de l'Ecole d'ingénieur Valais auprès des écoles. Peut se mettre à disposition pour des activités de ce genre.

PUB

**duplirex**  
l'espace  
bureautique s.a.

Martigny – Sion – Monthey  
www.duplirex.com

**Duplirex  
c'est tout  
le matériel,  
+ la qualité,  
+ les prix!**

# Domaine des ICT: compétences — et formation des enseignant-e-s

Les médias et les technologies de l'information et de la communication (MITIC ou ICT en Valais) touchent tout un chacun. Agir dans notre société implique des compétences, une responsabilité et du sens critique. L'Ecole se doit de les développer, dans une perspective d'égalité des chances.

Une formation critique aux médias et aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans les finalités et les objectifs de l'Ecole publique. Il est nécessaire que soit planifié un apprentissage progressif et régulier dans l'ensemble des degrés scolaires.

Dès 2001, le Département de l'éducation lançait un projet ICT basé sur 3 piliers: la formation, le support et les subventions d'achat de matériel. Cette initiative a permis de former les enseignant-e-s intéressés-e-s, d'équiper une grande partie des écoles en matériel informatique et de préparer des formateurs ICT. Si ce projet initial laissait l'enseignant libre d'intégrer ou non les ICT dans sa classe, le concept qui démarre cet automne marque clairement la volonté de former tous les enseignants afin de donner la possibilité à tous les élèves du canton de développer et d'acquérir des compétences concernant les médias et les technologies de l'information et de la communication. L'accès à ces outils pour tous les élèves a été un facteur déterminant de la mise en route de ce nouveau concept ICT d'autant plus que les futurs plans d'études prévoient des attentes ICT spécifiques dans les objectifs d'apprentissages.



*Un questionnaire d'autoévaluation sera mis à disposition des enseignants durant l'automne 2008.*

L'enjeu prioritaire sera d'amener les enseignants-e-s (scolarité obligatoire et post-obligatoire) à intégrer d'une manière transversale les ICT dans leur enseignement d'ici la rentrée 2012.

Pour ce faire, un questionnaire d'autoévaluation sera mis à disposition des enseignants durant l'automne 2008: il leur permettra de faire le

point sur leurs connaissances et d'évaluer leurs besoins de formation. Les enseignants qui disposent de tout ou partie des compétences attendues ne suivent pas l'ensemble des formations proposées. Cependant, chaque enseignant réalise au moins une séquence d'enseignement intégrant les ICT. Différents modules et ateliers seront proposés afin d'atteindre cet objectif. La HEP (formation continue) est mandatée par la Commission de coordination ICT pour organiser et dispenser cette formation; une attestation est délivrée en fin de cursus de formation.

Les directions d'écoles et les commissions scolaires recevront, en septembre 2008, une information détaillée sur le concept de formation des enseignants pour l'intégration des ICT. □

## Un concours de robots en Valais!

La FIRST LEGO League est un concours où la **créativité et l'esprit d'équipe** comptent plus que les prouesses techniques. Ce concours est ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans réunis par équipes de 5 à 10 membres plus un coach adulte.

Cette année, les participants devront imaginer des solutions pour s'adapter aux **changements climatiques**. Ils disposent pour cela de 8 semaines pour peaufiner leur création et, le 8 novembre à Sion, jury et arbitres décideront de l'équipe qui se rendra à la finale internationale à Zurich.

L'année passée, 12 équipes valaisannes ont joué le jeu dans une **ambiance électrique**. Plus d'information: [www.firstlegoleague.ch](http://www.firstlegoleague.ch) ou [romain.roudit@hevs.ch](mailto:romain.roudit@hevs.ch).

La HES SO Valais et l'EMVs peuvent vous prêter le matériel nécessaire pour la durée du concours.

ATTENTION: délai d'inscription: fin septembre.



# Informatique 08: concours pour le secondaire II général

**Lancement d'un concours dans le cadre de l'année de l'informatique «Informatique 08».**

Sur le site [www.informatica08.ch/fr/index.html](http://www.informatica08.ch/fr/index.html) qui présente l'année de l'informatique en Suisse, on peut lire la déclaration suivante: «L'informatique est aujourd'hui, et dans l'avenir proche, la technologie-clé de l'économie et de la science en Suisse. L'innovation du marché économique et des processus techniques nécessite l'informatique: la science, la formation et la culture s'appuient sur ses formes multiples. Tous les domaines pratiques de la société utilisent de plus en plus l'information numérique et ils sont dépendants de moyens d'information et de communication qui fonctionnent. L'informatique, comme science et comme technique, est à la fois l'infrastructure et le moteur de la société de l'information.»

De nombreux projets ont été lancés au niveau suisse pour la promotion de l'informatique dans les éco-

les. A leur tour, les membres du GT ICTS2, avec l'appui du DECS, souhaitent, à travers un concours, motiver enseignants et étudiants à concevoir des projets intégrant les ICT.

Ce concours s'intitule **MISSION II**.



Ce titre a été choisi pour être compris aussi bien en français qu'en allemand. Le «II» recouvre plusieurs notions: on peut y comprendre: Innovation et Informatique ou encore Innovation et Intégration ou, plus simplement, le II du Secondaire 2.

Une affiche a été apposée, au mois de juin 2008, dans les dix établissements du Secondaire 2 valaisan.

Ne l'auriez-vous pas vue? Il est encore temps. Le professeur F3MITIC de votre établissement vous donnera toutes les informations néces-

saires et, tout particulièrement, il vous remettra les modalités du concours.

*Pour le GT ICTS2-Valais  
Marie-Thérèse Rey*

## Brochure sur les métiers de l'informatique

Les informaticiens travaillent dans de nombreux domaines professionnels. Le grand public et les élèves, au moment de choisir un métier, n'en connaissent que quelques-uns. La Fondation Hasler publie pour cette raison dans le cadre de son programme d'action FIT une brochure intitulée «Les métiers de l'informatique» qui offre un panorama complet des univers professionnels de l'informatique.

Des exemplaires peuvent être commandés, gratuitement, auprès de la société Senarclens, Leu + Partner AG, Freigutstrasse 8, 8027 Zurich ou à l'adresse [inci.satr@senarclens.com](mailto:satr@senarclens.com).

Pour voir la brochure: [www.haslerstiftung.ch/pdf/brochure\\_metiers\\_informatique.pdf](http://www.haslerstiftung.ch/pdf/brochure_metiers_informatique.pdf)

## En raccourci

### Switch Junior Web Award

#### Classe du CO de Leytron primée

Lors de la deuxième remise des prix du Switch Junior Award, 15 classes de toute la Suisse ont été récompensées. Le site <http://retro2007.juniorwebaward.ch> du Co de Leytron a été classé en 2<sup>e</sup> position de sa catégorie, ex aequo avec un projet bernois. Les jeunes ont créé un site qui permet de revenir sur les événements marquants de 2007 et de tester ses connaissances. [www.switch.ch](http://www.switch.ch)

### Lettre du Léman

#### L'eau vulgarisée

Le Bulletin d'information de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman propose dans chacune de ses éditions un dossier qui fait le point sur l'état des eaux du Léman tout en permettant d'en savoir plus sur son système naturel lié aux saisons. Ces Lettres visent la prévention, mais assurent dans le même temps une mission de vulgarisation. [www.cipel.org](http://www.cipel.org)

# Calendrier des projets, nouvelle version

Sandra Coppey Grange

Le calendrier des projets est un outil pratique de planification des 160 minutes hebdomadaires consacrées aux activités artistiques. Il permet une vision globale de l'année scolaire, en particulier sous l'aspect de la gestion du temps. En y inscrivant les changements de groupe éventuels, le tiers consacré aux Arts visuels, les cours supprimés (jours fériés, ski, rattrapage de minutes, etc.), cela permet de visualiser le nombre de cours consacrés aux ACM/ACT et donc de prévoir des activités en conséquence. Il permet aussi d'anticiper une activité comme le travail de la terre en tenant compte du temps de cuisson et de séchage des pièces. On peut ainsi être prêt pour une date précise sans mauvaise surprise!



[www.animart.ch](http://www.animart.ch)

Cette année je vous propose une grille de planification un peu modifiée. Vous pouvez la remplir, la modifier et la tenir à jour sur votre ordinateur. Mais vous pouvez aussi l'imprimer et la remplir à la main. Le crayon papier et la gomme permettent aussi des mises à jour régulières. Sur le site de l'Etat du Valais, Service de l'enseignement ou sur [www.animart.ch](http://www.animart.ch) vous trouverez deux versions téléchargeables

et imprimables, une grille vierge et une version datée pour l'année scolaire 2008-2009. La grille compte 7 colonnes:

- **Dates:** permet de numéroter les semaines ou les séries de cours et d'inscrire les dates.

- **Les pastilles octogonales** indiquent selon leur couleur le domaine visé: ACM, ACT ou AV.

- **Proposition/sujet:** le thème de l'activité ou son titre, ainsi que le moment de l'activité (projet, présentation, verbalisation, affichage, etc.).

- **Dispositif:** technique utilisée, matériel et outils de base, organisation de l'espace, etc.

## Calendrier des projets (exemple d'utilisation)

Degré: SP Classe: EF Année: 2008/09		CALENDRIER DES PROJETS (exemple d'utilisation)					
		ACM	ACT	AV	Cours qui tombe	G en groupe	enchaînement de leçons
DATES	Proposition / sujet	dispositif		références	notions	remarques / suivi	
1. du 21 au 22 août 2008	"Meublez la pièce" / affichage et commentaire	feuille A3 imprimée, crayons couleurs, feutres, marker, etc		aucune	espace, composition, déformation, illusion	bonne participation, travaux diversifiés. Demander de prendre des repères dans sa chambre. Prévoir documents pour présentation	
2. du 25 au 29 août 2008	"un coin de votre chambre" / présentation référence culture	feuille A3 imprimée, crayons couleurs, feutres, marker, etc, diversification possible des moyens: peinture, collage		peint. primitive et japonaise - renaissance- Matisse	espace, composition, représentation	bon travail, trop long vers la fin!	
3. du 1 au 5 septembre 2008	"un personnage!"	Pâte à sel / prévoir les conditions de présentations et de stockage		doc divers sur pâte à sel	réal - imaginaire représentation	ambiance très "joyeuse", résultats hétérogènes mais qualité trop moyenne. A adapter ou à relancer	
4. du 8 au 12 septembre 2008	"une machine volante"	.....		.....	.....	.....	

- **Références:** lien culturel ou interdisciplinaire offrant une ouverture, un éclairage.
- **Notions:** permet de mettre en évidence ce qui est travaillé à travers l'activité choisie.
- **Remarques/suivi:** remarquable par son fond coloré, peut être en partie remplie à l'avance: ce qu'il faut anticiper pour le prochain cours, mais peut aussi être remplie comme un minijournal de bord (cf. exemple ci-contre).

A l'aide de symboles on peut indiquer les travaux de groupe et les enchaînements de leçons (séquence). Les espaces ont été élargis pour permettre d'y inscrire plus d'informations, mais restent modestes toutefois pour que la taille finale du document ne soit pas trop gigantesque. Je vous encourage à vous approprier cette proposition de grille et de la modifier, la personnaliser selon vos besoins.

Le calendrier des projets ne remplace pas les fiches de préparation des activités. Plus détaillées elles font apparaître entre autres, les objectifs généraux et spécifiques, les pré requis éventuels, les étapes de réalisation, les méthodes d'apprentissage, les critères d'évaluation. Quant à la question de savoir s'il faut absolument prévoir toute son année scolaire avant le jour de la rentrée, la réponse dépend bien sûr de la personnalité de l'enseignant. Cette façon de faire

laisserait peu de place aux intrusions de la vie de tous les jours, aux propositions ou demandes des élèves, aux aléas du calendrier. Cependant avancer de semaine en semaine en ACM n'est pas à conseiller non plus, sauf si vous possédez une excellente gestion du stress! Un juste équilibre est donc à trouver en fonction des contraintes, des besoins et des envies de chacun. Je vous souhaite une créative année scolaire! ■

PUB

## En raccourci

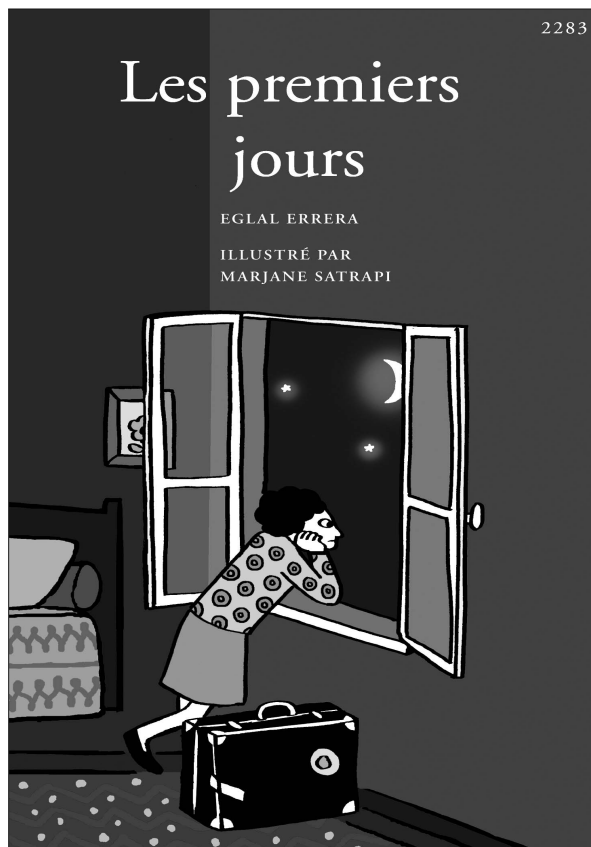
Prix Sommet Junior

### Fixbag récompensé

Le premier Prix Sommet Junior a été décerné fin mai à «Fixbag», un sac de sport en forme de L qui s'adapte à tous les sacs de sport. Ce projet a été mené par la classe de 2<sup>e</sup> année de section maturité commerciale à l'Ecole de commerce de Martigny, dans le cadre du programme *Apprendre à entreprendre* (cf. Résonances, juin, p. 33).  
[www.fixbag.power-heberg.com](http://www.fixbag.power-heberg.com)



Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse



**Eglal Errera, Marjane Satrapi**  
OSL N° 2283 « Les premiers jours », 64 pages, Fr. 5.-

**32 nouvelles brochures dans le catalogue 2008**

Catalogue et informations : [www.osl.ch](http://www.osl.ch) | [office@sjw.ch](mailto:office@sjw.ch) | tél. : 044 462 49 40

En 2008/2009 je serai disponible pour l'animation pédagogique ACM/ACT et AV les mardis, mercredis, jeudis matin (éventuellement les lundis).

# E

# ducation musicale au CO:

## état des lieux

Claude-Eric Clavien

Voici quelques informations sur l'évolution de la situation de l'éducation musicale au niveau du cycle d'orientation.

### Bilan 2007-2008

Le cours de formation continue 9.03 «Education musicale au CO» concernait cinq rencontres qui se sont déroulées sur l'année scolaire 2007-2008.

Selon le sondage réalisé le samedi 31 mai 2008 auprès des collègues, le bilan de ce cours est globalement positif. De plus, environ 75% des enseignant-e-s en musique ont participé à une ou plusieurs de ces cinq rencontres.

Voici un aperçu du contenu échangé et des projets réalisés lors de ce cours:

- Une dizaine de CO ont réalisé et/ou participé à divers projets musicaux (*concerts, spectacles, comédie musicale, opéra...*). Le *Chœur du CO de Monthey* a fêté ses 10 ans d'activité: nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain article.
- Les CO de Martigny, Grône, Ayent, Monthey et Sion (St-Guérin) ont participé en mars aux spectacles *Starmania* donnés par le *Chœur des CO de Martigny*. Une demi-journée a également été consacrée à ce projet et animée par nos collègues des CO de Martigny: exploitation du répertoire concerné (problèmes techniques vocaux rencontrés, choix



des tonalités, soliste/chœur, accompagnement du chœur, travail en répétition...), constitution de supports d'enseignement (paroles, documents comédie musicale, versions instrumentales...), organisation et gestion de concerts (organisation, orchestre, préparation en classe, sensibilisation des élèves au fair-play durant le spectacle, bilan après le spectacle...).

- Les élèves des CO de Martigny et d'Orsières ont assisté à des concerts didactiques donnés par l'Or-

chestre du Conservatoire (*Symphonie du nouveau monde*). N.B. Ce même concert sera donné pour les élèves des écoles de Vissoie le lundi 15 septembre prochain.

- Norbert Carlen a animé une demi-journée concernant l'exploitation du répertoire de chant par des éléments de pratique vocale. Ce cours a permis de dégager quelques pistes pédagogiques: stratégies d'apprentissage pour la pose de voix et la technique vocale en rapport avec les représentations et le ressenti des adolescents (images, percussions corporelles...), sens de la pratique des exercices de pose de voix (en rapport avec le chant travaillé en classe), chanter en rapport avec son contexte (*Starmania*,...), chanter avec le corps, chanter avec interprétation, avec du cœur, utiliser le langage des images (chanter à la manière de) afin d'éveiller tous les résonateurs du corps...

- La brochure de prévention «*Mes oreilles, c'est du sérieux*» a été distribuée à toutes les écoles primaires et secondaires de Suisse romande, par la Fondation Romande des Malentendants (FOROM), dans le cadre de la *Journée nationale de l'audition* du jeudi 13 mars dernier.

Un document «*Prévention auditive et matériel didactique*» a été réalisé sur l'état des lieux du matériel et des moyens qui existent actuellement au niveau de la prévention auditive.



## Perspectives

- La première réunion 2008-2009 se déroulera au CO de Bagnes, le samedi 13 septembre (répétition et concert), suivie d'un week-end en montagne à la Cabane de Mille.
- *Projet Marc Aymon*  
Projet commun des enseignants de musique durant l'année scolaire 2008-2009, en collaboration avec *Buro2Prod* (agence de production de Marc Aymon), le *Service de l'enseignement* et la *CO-DICOVAR*. Ce projet consiste en un concert-débat, avec comme fil conducteur la musique et les thèmes actuels qui en découlent. Les chœurs de CO auront la possibilité de prendre une participation active à ce projet. Nous re-

viendrons, dans un prochain article, sur le sens et sur les objectifs spécifiques de ce projet.

### ■ *Plan d'Etudes Romand (PER)*

Pour l'éducation musicale, comme pour les autres branches, la consultation du futur nouveau plan d'étude se déroulera cet automne. En ce sens, quelques pistes de réflexion ont déjà été posées lors de nos différentes rencontres selon:

- *le choix de moyens d'enseignement*: les moyens d'enseignement restent des outils: comment les transformer en documents didactiques?
- *la répartition de la matière*: suite à la rencontre du 31 mai



2008, volonté de définir et de répartir la matière sur les trois années du CO.

- *la réalisation de séquences didactiques*: elles découleront des objectifs d'apprentissage et des attentes fondamentales du futur plan d'études. Comment relier la séquence aux objectifs du plan d'études?
- *l'évaluation de la matière*.
- *les besoins en formation continue*, suivant l'introduction du futur plan d'étude.

Merci à tous les collègues de musique pour l'année écoulée et excellent début d'année scolaire à toutes et à tous. ■

## En raccourci

### Cahiers pédagogiques

#### Les arts à l'école

Le numéro de juin des *Cahiers pédagogiques* s'intéresse aux arts à l'école. La thématique est abordée via quatre axes:

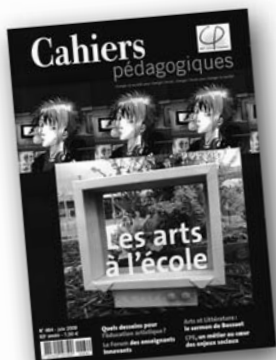
1. les arts dans l'école (les enjeux des arts plastiques et de la musique en tant que disciplines scolaires),
2. les arts à l'école (les projets pluridisciplinaires et la place des œuvres et des artistes dans ces projets),
3. quelles compétences? (le rôle de l'art dans l'acquisition de compétences dans d'autres domaines),
4. les enseignements artistiques, et après? (les effets attendus des pratiques culturelles au-delà de la scolarité obligatoire).

[www.cahiers-pedagogiques.com](http://www.cahiers-pedagogiques.com)

### Centre pour l'action non-violente

#### Programme 2008-2009

Le centre pour l'action non-violente (CENAC) à Lausanne propose un nouveau programme de formation pour 2008-2009. Divers modules de résolution non-violente des conflits sont proposés. [www.non-violence.ch/form](http://www.non-violence.ch/form)



### Sur la piste des piles disparues

#### Concours pour les écoliers

Chaque année, 130 millions de piles et accumulateurs sont achetés en Suisse. Cependant, après usage, seuls 66% prennent le chemin de l'usine de recyclage. INOBAT, projet de l'Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles, en collaboration avec la Fondation suisse pour la pratique environnementale, lance dans ce contexte un concours jusqu'en décembre 2008 pour sensibiliser les élèves de la 3P à la 6P, dans le cadre de l'enseignement sur l'environnement, aux problèmes liés à l'utilisation et au recyclage des piles. Un dossier contenant 15 modules pédagogiques peut être commandé gratuitement ou téléchargé sur [www.inobat.ch](http://www.inobat.ch) > Ecole.

### Parole

#### Littérature et censure

La Revue de l'Institut suisse Jeunesse et Médias se penche sur la question de la censure et de l'autocensure en littérature.

Et pour des idées de lecture à conseiller à des jeunes, l'équipe propose ses coups de cœur dans un cahier détachable («As-tu lu?»). [www.jm-arole.ch](http://www.jm-arole.ch) - [www.isjm.ch](http://www.isjm.ch)



L'année scolaire débute... avec ses projets, ses intentions, ses doutes et ses questions. Comment s'adapter à de nouveaux moyens d'enseignement? Comment se tenir «à jour» et intégrer les dernières nouveautés, comment planifier son enseignement en tenant compte des incontournables contraintes de la grille-horaire, de l'organisation de la classe ou de la gestion du matériel...

Après de nombreuses réflexions, nous faisons souvent le même constat: où puis-je trouver les ressources pour mettre en place tous ces concepts et comment les articuler d'une manière efficace pour qu'ils apportent les effets escomptés.

En éducation physique, une palette de ressources sont mises à disposition des enseignants. Elles peuvent être humaines grâce à des aides ponctuelles sur le terrain ou structurées par la mise à disposition d'outils de planification, de fiches EPS, d'exemples concrets de leçons, de matériel. Cette offre, quoique développée, souffre d'un défaut inhérent: le manque de proximité.

## Utiliser les ressources de chacun: une plus-value pour l'école en général.

Et comme souvent, nous commençons l'année avec énormément d'entrain. Puis, la fatigue ou la lassitude apparaît... Les ressources ou les moyens diminuent lentement. Il n'est alors plus tout aussi aisé de planifier, d'organiser, de gérer ces leçons, ces après-midi de sport ou ces activités annexes... Nous nous recentrons alors sur l'essentiel et laissons un peu de côté toutes ces branches dites secondaires. Ainsi va la vie.



*Et si..., la réalité rattrape parfois la fiction.*

### L'animation dans les villes

Dans plusieurs villes telles que Sierre, Sion, Martigny ou Monthey, des maîtres d'EP œuvrent sur le terrain en lien direct avec les établissements scolaires. Engagés par leur commune, certains depuis de nombreuses années, ces enseignants «spécialisés» peuvent être présents de manière rapprochée avec les classes de ces dites villes. Pour l'instant, ces offres sont peu présentes dans les autres endroits du canton et sont surtout réservées à des communes «riches» puisque la grande partie des frais inhérents sont à leur charge.

A ce propos, cette idée d'animation en réseau, pilotée par le maître d'EP du CO de la région, CO drainant les classes primaires du bassin s'y déversant, n'est pas l'apanage unique du canton du Valais. De nombreux autres cantons, dont celui de Vaud, possèdent

les mêmes structures à disposition des enseignants.

### Et si...

... dans une commune, nous imaginions les ingrédients suivants: des enseignants primaires motivés, un maître d'EP dynamique, une direction d'école attentive et des autorités communales ouvertes sur le souci de la qualité de l'enseignement de l'EP.

Et si... nous imaginions une séance sur les nouveaux moyens liés à l'EP, une envie de parfaire ensemble une branche dite secondaire et surtout des enseignants qui matérialisent un projet sous forme d'une demande précise à leurs autorités.

Et si... ce projet se concrétisait par une acceptation.

Et si... l'année scolaire suivante, un maître d'EP enseignant au CO de



# A vos agendas

cette même commune pouvait envisager une collaboration régulière avec les enseignants primaires du même endroit. Collaboration qui se concrétiserait par des séances de réflexion et de planification en établissement; ces rencontres débouchant sur des organisations communes (après-midi de sport de ski, d'endurance) des leçons basées sur un programme commun et adapté aux besoins de chacun.

Et si c'était vrai?

## Le projet Montana

Dans le cas de Montana, la réalité a rattrapé la fiction. En effet, dès la rentrée scolaire de cette année, un projet d'animation en réseau va être mis en place, grâce aux enseignants, aux maîtres d'EP et aux autorités scolaires et communales de Montana. Ensemble, ils ont décidé de mettre leurs ressources à disposition des enseignants et de promouvoir ainsi une certaine qualité en EP. Félicitations à eux!

Utiliser les ressources de chacun, les mettre en discussion pour faire progresser un projet a toujours été positif non seulement pour la branche elle-même mais surtout pour toutes les compétences qu'elle va mettre en valeur chez les individus: collaboration, échange, tolérance, recherche du consensus...; tout cela sera une plus-value pour l'école en général.

## A méditer

Ce petit exemple pour nous montrer que les «si»... qui hantent parfois les esprits peuvent se transformer en «projets», que les ambitions les plus raisonnables peuvent déboucher sur des actions concrètes, constructives et prometteuses.

Nous vous souhaitons un bon début d'année scolaire. Et n'oublions pas l'adage: «Impossible n'est pas... valaisan»!

Nathalie Nanchen,  
animatrice d'EP,  
arrondissements 4, 5 et 6 ■

Ma 9 septembre

### Colloque sur la stratégie TIC et médias

Quels sont les objectifs à atteindre et comment les réaliser? Quelle collaboration, au-delà des institutions, est nécessaire pour atteindre les buts fixés? C'est sur ces questions que portera le colloque du Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement organisé à Berne.

[www.colloque.ctie.ch](http://www.colloque.ctie.ch)

Lu 15 - Ma 16  
septembre

### Congrès Ecole en mouvement

L'objectif du congrès qui se déroulera à Berne est de contribuer à mettre en évidence le champ d'action des écoles dans le manque de mouvement de nombreux enfants.

[www.ecoleenmouvement.ch](http://www.ecoleenmouvement.ch)

Me 24 septembre

### Journée sur les nouvelles formes de violences

La prochaine journée du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) aura lieu à Vevey sur le thème «L'école face aux nouvelles formes de violences: quel rôle, quelle place et quelles limites?»

[www.ecoles-en-sante.ch](http://www.ecoles-en-sante.ch)

Me 24 septembre

### Colloque EDD et dimension économique

Le deuxième colloque romand EDD, organisé conjointement par la FEE, la FED et la HEP-BEJUNE sous



mandat de la CIIP, se déroulera à Bienne autour du thème «Et l'économie dans tout ça? Intégrer la dimension économique dans l'EDD?»

[www.educ.envir.ch](http://www.educ.envir.ch)

Sa 27 septembre

### Assises du SER sur l'autorité

Les 4<sup>es</sup> Assises romandes de l'éducation auront lieu à Lausanne sur le thème «Cadrer pour éduquer. L'autorité de et dans l'école.»

[www.le-ser.ch](http://www.le-ser.ch)

Lu 29 septembre

### Congrès sur la famille

Le Groupement des AEMO de Suisse latine et pratiques éducatives spécialisées en milieu ouvert organise un congrès à Neuchâtel sur le thème «La famille à tout prix:

dogme sociétal ou nécessité indélébile?».

[www.fifnet.ch/familieatoutprix](http://www.fifnet.ch/familieatoutprix)

Jusqu'au 26 octobre

### Expo sur l'adolescence

Le Musée de l'Elysée présente une exposition de photographies intitulée *Teen City: l'aventure adolescente*. Un dossier pédagogique est à disposition sur le site [www.elysee.ch](http://www.elysee.ch). En parallèle, diverses animations sur la question des images de l'adolescence sont prévues, dont une table ronde avec un pédopsychiatre, un sociologue et une chercheuse le samedi 13 septembre.

## Au fil des mois POUR RAPPEL

Je 11 - Ve 12  
septembre  
Congrès national sur  
l'échange  
[www.echanges.ch](http://www.echanges.ch)

Du 4 au 14 septembre  
Festival de la  
formation continue  
des adultes  
[www.lernfestival.ch](http://www.lernfestival.ch)

Du 29 au 31 octobre  
Worlddidac Basel  
[www.worlddidacbasel.com](http://www.worlddidacbasel.com)

# Léonard Gianadda, d'une image à l'autre

Anne Michellod

Les expositions de la Médiathèque Valais - Martigny se suivent mais ne se ressemblent pas. Des images d'archives, des photographies contemporaines, ou encore des reportages sur les grands chantiers et des témoignages de la vie quotidienne se succèdent au gré des mois, séduisent les visiteurs et dévoilent différents aspects des collections.

L'exposition actuelle, *Léonard Gianadda, d'une image à l'autre*, ouverte jusqu'au 7 novembre, est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle est tout d'abord l'aboutissement d'une collaboration qui dure depuis près de dix ans entre la Médiathèque Valais et la Fondation Pierre Gianadda, elle est aussi, et surtout, la révélation d'un photographe de talent, jusqu'ici inconnu de tous: Léonard Gianadda.

La Fondation Pierre Gianadda fête ses trente ans cette année, la Médiathèque Valais - Martigny est de dix ans sa cadette. Implantées dans la même ville, il est naturel qu'elles aient peu à peu tissé des liens. Le rapprochement s'est fait par éta-



pes, à mesure que la confiance augmentait. Les premiers contacts remontent à 1997, lors de l'ouverture du Vieil Arsenal et de l'exposition consacrée à Charlie Chaplin. Les projets communs s'enchaînent avec des expositions de photographies dont *L'épopée des barrages* en 1999 et *Luigi le Berger* de Marcel Imsand en 2004. Ces contacts ponctuels débouchent sur le dépôt à la Médiathèque Valais - Martigny de la bi-

## Collaboration fructueuse

Le Valais du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'image du reste du monde, est un monde en réseau. La Médiathèque Valais - Martigny a développé depuis longtemps des liens privilégiés avec des institutions avec qui elle collabore régulièrement, notamment par le biais de MemoriaV, l'association suisse pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. En Valais, elle compte de nombreux partenaires parmi les musées valaisans, ainsi que le Kunstverein Oberwallis, les Caves de Courten à Sierre ou encore la Fondation Pierre Gianadda.

bliothèque de la Fondation et de Léonard Gianadda. Plus de douze mille livres et brochures, dont de nombreux ouvrages rares, sont ainsi mis à la disposition du public. L'apport de la Fondation aux collections de la Médiathèque Valais - Martigny se poursuit par le dépôt de centaines de bandes et cassettes audiovisuelles. Ainsi germe l'idée d'une exposition pour relater, en images, les trente ans de la Fondation.

## Une exposition à voir avec ses élèves

La première partie met en scène le rayonnement de la Fondation. Les élèves peuvent feuilleter les catalogues, consulter les revues de presse, découvrir comment des enfants ont utilisé et réinterprété certains chefs-d'œuvre exposés à la Fondation...

La partie principale de l'exposition est une découverte surprenante. Elle révèle un photographe de talent qui pose un regard sensible et décalé sur les années 1950. Le parcours proposé aux classes met l'accent sur le monde de l'enfance. Grâce à des jeux et des observations, les élèves sont invités à découvrir la vie des enfants de chez nous il y a cinquante ans, les mille et un petits métiers des enfants du monde et aussi ce qui fait qu'une photographie est particulièrement réussie.

## Léonard Gianadda, la naissance d'un photographe

La découverte progressive des photographies réalisées par Léonard Gianadda va totalement modifier la perspective de l'exposition. Celle-ci intègre le regard que le jeune reporter pose sur le monde entre dix-huit et vingt-cinq ans et qu'il traduit en images. On y trouve des parentés évidentes avec les approches des grands photographes de l'époque. Les photographies exposées révèlent que son sens artisti-



**Egypte, sur le Nil à hauteur de Karnak, 1957.  
© Léonard Gianadda, Médiathèque Valais - Martigny**

que n'est pas apparu comme par enchantement en 1978, à la création de la Fondation.

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut revenir en 1950 – Léonard a quinze ans –, Liline Gianadda emmène ses trois fils à Rome pour le pèlerinage de l'Année sainte. Les voyageurs s'arrêtent à Florence, visitent Rome, poussent jusqu'à Naples. Les richesses monumentales et artistiques du pays de ses ancêtres tou-

chent Léonard au plus profond de son être. *«Je ne pensais pas que de telles choses puissent exister»*, raconte-t-il plus tard.

Lors d'un deuxième voyage en 1952, il éprouve des émotions intenses à l'écoute de son premier opéra à Naples, dans les vestiges de Pompéi, devant les trésors de la Ville éternelle. Les voyages s'enchaînent, de privés ils deviennent professionnels: Léonard Gianadda est photojournaliste et il a tout juste vingt ans! Dans les années 1960, il renonce à cette première carrière pour en débiter une autre, celle de bâtisseur.

Créateur hors pair, Léonard Gianadda a relevé le défi lancé par son

## Des archives de Valaisans et sur le Valais

Le fonds qui rassemble les photographies de Léonard Gianadda, mais aussi la documentation sur les reportages concernant la vie de la Fondation trouve parfaitement sa place dans les collections de la Médiathèque Valais - Martigny dont la mission est de rassembler, conserver et mettre en valeur le patrimoine audiovisuel valaisan.

Le public commence à bien connaître un premier aspect de ce patrimoine: les photographies, les films et les enregistrements sonores sur le Valais, de 1890 à nos jours. L'autre volet, celui qui regroupe les œuvres de Valaisans dans le domaine de l'audiovisuel, est moins connu.

C'est à cet aspect que la Médiathèque Valais - Martigny s'attelle en recevant, outre les archives de Léonard Gianadda, celles de Pierre Mariétan, de Carole Rousopoulos, de Pierre-André Thiébaud et de Denis Rabaglia, entre autres.

maître principal au Collège de l'Abbaye, le chanoine Amédée Allmann: *«Il peut et doit faire de sa vie quelque chose de grand et de beau»*. L'exposition de la Médiathèque en est une preuve éclatante!

### Infos pratiques

Exposition ouverte jusqu'au 7 novembre 2009, tous les jours, de 10 h à 18 h.

Visites commentées à 18 heures, les lundis 1<sup>er</sup> septembre, 6 octobre 3 novembre. Sur demande pour les classes pour lesquelles des activités sont prévues, à la fois sur le rayonnement d'une institution culturelle et sur la lecture d'images.

Catalogue de l'exposition: 336 pages en bichromie, au format 22x24 cm. Accompagné d'un DVD avec un portrait filmé de la série Plans-Fixes et un montage d'Antoine Cretton sur les 30 ans de la Fondation. En vente au prix de Fr. 48.- à la Médiathèque Valais - Martigny, à la Fondation Pierre Gianadda et dans les librairies.



**Jordanie, 1957. © Léonard Gianadda, Médiathèque Valais - Martigny**

## à être bien assuré

Patrice Vernier

Disposer enfin de son propre argent! Les jeunes profitent à plein des années qui suivent leur formation: voiture personnelle, sorties, shopping, etc. La plupart d'entre eux ne commencent à économiser un peu ou à songer à s'assurer de façon optimale que des années plus tard.

Pourtant, mieux vaudrait commencer tôt à épargner ou à bien s'assurer, car la jeune génération ne peut plus espérer recevoir des rentes de l'AVS confortables au moment de la retraite. Lorsque cette loi fut instaurée, il y a près de 60 ans, on comptait plus de six personnes actives pour chaque retraité. En 2050, elles ne seront plus que deux. Les prestations du 1<sup>er</sup> pilier (AVS) et du deuxième (prévoyance professionnelle) risqueront d'être réduites, ce d'autant plus si leurs plans d'investissement sont lacunaires (années d'assurance manquantes, par exemple). C'est la raison pour laquelle les jeunes d'aujourd'hui doivent impérativement penser à leur prévoyance (caisse de pensions et 3<sup>e</sup> pilier).

Il faut donc sensibiliser les jeunes à se constituer un patrimoine à moyen et long terme. Cela peut se faire par le biais d'une simple épargne ou par l'intermédiaire de la caisse de pensions ou encore de la prévoyance liée.



Bonne nouvelle: cela paie de commencer à s'y prendre tôt. Si l'on souhaite disposer de CHF 250'000.- à 65 ans, mieux vaut économiser dès 25 ans. En supposant un rendement annuel de 2,5%, il faut mettre CHF 309.- de côté par mois, soit un investissement total de CHF 148'300.-. Ceux qui ne prennent

conscience qu'à 45 ans de l'intérêt de disposer d'un peu plus d'argent pour la retraite, seront déjà pénalisés. Car c'est CHF 816.- qu'ils devront alors trouver à économiser chaque mois. Du fait des intérêts composés, le retardataire devra en outre investir beaucoup plus pour atteindre le même objectif d'épargne: CHF 196'000.-, soit CHF 48'000.- de plus que celui qui aura été prévoyant.

Les jeunes ont leur avenir devant eux et se sentent invincibles. C'est précisément parce qu'ils ont encore longtemps à vivre qu'ils doivent penser à se protéger. Lorsque survient une maladie, mieux vaut ne pas avoir en plus à réduire son niveau de vie. Le risque d'incapacité de gain devrait impérativement être couvert. A ce titre, une simple épargne sur un compte bancaire ne donne pas de garantie en cas d'incapacité de gain éventuelle. En s'assurant de façon optimale auprès de sa caisse de pensions par exemple, la protection serait déjà bien meilleure. Complétée avec une assurance privée, la protection serait dès lors maximale.

### Que veut dire Assurance optimale auprès de sa caisse de pensions?

Chaque assuré reçoit une fois par année un certificat d'assurance de la part de sa caisse de pensions. Ce certificat reflète la situation personnalisée pour chacun d'un point de vue prévoyance professionnelle. C'est ce document qui informe si l'assurance est optimale ou pas. Et

## En raccourci

Evaluation de la nouvelle maturité

### Résultats de la phase II en octobre

En été 2005, la Confédération et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont lancé la deuxième phase de l'évaluation de la maturité gymnasiale à la suite de la réforme ORM 95. Une révision partielle du règlement de la maturité avait permis, dès juillet 2007, de remédier à quelques problèmes (revalorisation des mathématiques et des sciences expérimentales notamment). Il a été décidé que d'autres questions fondamentales seraient reportées jusqu'au moment où les résultats d'EVAMAR II seraient connus, à fin octobre 2008. [www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)

la situation est optimale, lorsqu'à 62 ans, l'assuré comptabilisera 40 années de sociétariat ou plus. En effet, cela signifie non seulement que ses prestations futures lors de sa retraite à 62 ans seront maximales, mais également qu'en cas d'invalidité ou de décès, l'assuré ou ses descendants recevront des prestations complètes.

### Que faire en cas de lacunes de prévoyance?

Si tel ne devait pas être le cas, alors la situation de l'assuré est lacunaire d'un point de vue prévoyance professionnelle. Cela revient à dire que des années de sociétariat lui font défaut. Fort heureusement, le deuxième pilier permet le rachat de ces années manquantes. Il est même encouragé fiscalement puisque les montants destinés à combler ces lacunes sont entièrement déductibles des impôts sur le revenu. L'impact est non négligeable.

Reste la question du coût. Ce que j'expliquais plus haut pour l'épargne est également applicable ici à la seule différence près qu'à la dynamique des intérêts composés il faut encore ajouter une composante liée à la probabilité de vie. En résumé, plus tôt aura lieu le rachat et meilleur marché sera son prix. Plus on attend et plus on paiera. Un enseignant primaire qui entre dans la Caisse à 25 ans ne pourra comptabiliser à 62 ans que 37 années de sociétariat. Pour être assuré de façon optimale et également améliorer sa rente en cas d'invalidité, il peut racheter 3 ans, puisque le règlement de la Caisse prévoit 40 années de sociétariat à 62 ans pour une rente maximale. Le rachat se fera sur la base du traitement au moment de l'achat et le coût d'une année représentera environ CHF 5'600.-. Ainsi, pour régulariser sa situation, le jeune paiera CHF 16'800.-. Il pourra ainsi améliorer sa future

rente de retraite d'environ CHF 3'700.- par année à vie.

Si le rachat ne s'effectue qu'à 45 ans, c'est un montant total de CHF 29'000.- qu'il faudra dépenser pour la même amélioration de rente à la retraite, soit environ 70% de plus qu'à 25 ans. Mes calculs ne tiennent pas compte de l'inflation, ni de l'évolution des salaires puisqu'en principe ces deux données se neutralisent.

### Conclusion

Veiller très tôt à être bien assuré n'est pas un mythe, mais c'est bien la réalité, une réalité toute mathématique, somme toute assez simple et qui ne vaut pas uniquement dans le domaine de la prévoyance professionnelle. A vous de juger si vous préférez le court terme ou le long terme. Si vous deviez encore hésiter, relisez la fable de La Fontaine «La cigale et la fourmi». ■

PUB

# Jardin des Glaciers Lucerne

- Monument national
- Musée
- Jahrmillionen-Show (présentation multimédia)
- Glacier Museum
- la Suisse - pays des glaciers
- GeoWorld
- Palais des Glaces

Jardin des Glaciers Lucerne  
Denkmalstrasse 4, 6006 Luzern  
Tel. 041 410 43 40, [www.gletschergarten.ch](http://www.gletschergarten.ch)

ouverte:  
1.04.-31.10., tous les jours 09.00-18.00  
1.11.-31.03., tous les jours 10.00-17.00



# Sensibiliser les jeunes

Pour  
vos classes

## aux droits d'auteur

Nadia Revaz

La question des droits d'auteur est importante, mais trop souvent ignorée. C'est avec la volonté d'informer mieux sur le respect du travail artistique, sachant que le téléchargement sur le web a encore fragilisé la protection des droits d'auteurs, qu'est né le projet national *respect ©opyright!* qui arrive maintenant en Suisse romande. Il s'agit de proposer aux

élèves entre 12 et 16 ans une manifestation attrayante, afin de les sensibiliser positivement et de répondre à un certain nombre de questions très concrètes. En mai dernier, une opération pilote a eu lieu à Cheseaux, dans le canton de Vaud, face à près de 200 élèves et ce fut vraisemblablement un pari réussi, le but étant juste de faire comprendre aux jeunes que les droits d'auteur sont le salaire de l'artiste, comme l'avait expliqué Christine Schoder, coordonnatrice du projet, dans une interview.



L'idée est d'offrir aux élèves et au corps enseignant une leçon intéressante, créative et préparée de façon professionnelle, en faisant intervenir des créateurs – en priorité des musiciens – et en faisant participer activement les élèves. La manifestation est gratuite pour les écoles. *Respect ©opyright!* tient volontiers compte des suggestions pour l'organisation et le contenu de la manifestation.

La campagne *respect ©opyright!* est financée et organisée par les

cinq sociétés suisses de droit d'auteur: SSA (Société suisse des auteurs – théâtre, opéra, danse, film), SUISSIMAGE (film), SWISSPERFORM (interprétations, enregistrements, émissions), ProLitteris (œuvres de la littérature, des beaux-arts et de la photographie) et Suisa (musique).

Si plusieurs classes d'un établissement scolaire

sont intéressées, elles peuvent contacter Christine Schoder ([christine.schoder@suisimage.ch](mailto:christine.schoder@suisimage.ch), 031 313 36 30) ou via le formulaire d'inscription en ligne sur [www.respectcopyright.ch](http://www.respectcopyright.ch). Les représentations qui durent idéalement entre 50 et 60 minutes sont organisées pour des groupes entre 100 et 200 élèves. Des informations complémentaires, ainsi qu'un flyer, contenant une BD et un quiz, sont à disposition sur le site.

### Questions FAQ pour lesquelles vous trouverez des réponses sur le site internet

1. Peut-on copier un DVD acheté, loué ou emprunté?
2. Peut-on supprimer ou contourner le dispositif anticopie si le DVD est verrouillé?
3. Peut-on faire des copies d'un DVD pour les vendre ou les offrir?
4. Puis-je donner un DVD à un collègue afin qu'il en fasse une copie pour moi?
5. Peut-on télécharger un film depuis Internet?
6. Peut-on aussi télécharger un film qui se trouve illégalement sur Internet?
7. Puis-je, en tant que personne privée, mettre moi-même à disposition sur Internet des œuvres protégées par le droit d'auteur («upload»)?
8. Qu'en est-il lorsque, en tant que personne privée, je fais partie d'un réseau peer-to-peer (partage de fichiers)?
9. Peut-on copier la musique d'un CD sur un fichier MP3 pour l'écouter sur un lecteur MP3?
10. Est-on punissable si l'on supprime le code de zone sur un enregistreur vidéo ou DVD?
11. Peut-on passer un DVD dans un club privé ou dans le cadre d'une association?
12. Peut-on prêter ou louer un DVD que l'on a acheté?



[www.respectcopyright.ch](http://www.respectcopyright.ch)

# Des idées de sorties ou de rencontres

Service de la culture

## ARTS VISUELS

Jusqu'au 30 octobre 2008 -

Musée Olsommer, Veyras

### Mon voyage dans l'univers d'Olsommer

Le Musée Charles-Clos

Olsommer a conçu et réalisé une exposition didactique destinée au jeune public, avec deux parcours différenciés, l'un pour les 4-7 ans et l'autre pour les 8-11 ans. Pour les réservations, contacter Katia Boz Balmer, conservatrice du musée au 027 456 56 68 ou 077 404 72 78

(katiabozbalmer@bluewin.ch).

Prix: Fr. 3.- par élève.

www.musee-olsommer.ch

## LECTURE-LITTÉRATURE

Vendredi 19 septembre

2008, 12 h 30-13 h 30 -

Médiathèque Valais, Saint-Maurice

### Café littéraire: Anne-Lise Grobéty

Les objectifs des Cafés littéraires à la Médiathèque Valais Saint-Maurice sont d'approcher le monde de l'écrit par l'écrivain lui-même et de découvrir par le biais de lectures les textes eux-mêmes.

www.vs.ch/ecole-culture,

fiche Café littéraire Anne-Lise Grobéty

www.mediatheque.ch

(secondaire II, tertiaire)

Jusqu'au 26 septembre

2008, selon horaire

d'ouverture de la Médiathèque Valais - Sion (site de Pratifori)

### «Suisse romande, terre du livre»

Exposition en 24 panneaux conçue par Denis Bertholet

pour le compte de l'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires. Catalogue d'exposition richement illustré.

www.mediatheque.ch

(secondaire II)

Ve 24 novembre 2008 - dans les classes/écoles intéressées

### Nuit du conte 2008

La prochaine Nuit du conte, organisée par l'Institut suisse de Jeunesse et Médias, s'articule autour du thème *Au fil de l'eau*. Des formulaires d'inscriptions et des propositions d'animations figurent sur le site.

www.jm-arole.ch - www.isjm.ch

Du 24 au 28 novembre 2008 - dans les classes/écoles intéressées

### Semaine romande de la lecture

La prochaine Semaine romande de la lecture aura lieu autour du thème *Guérir*, la lecture pouvant être considérée comme un remède universel pour embellir la vie. Des propositions d'activités seront mises en ligne.

www.le-ser.ch

## ENVIRONNEMENT - SCIENCES

Jusqu'au 2 novembre 2008 - Maison de la Nature,

Montorge à Sion

### méli-mélo, les natures en ville

Cette exposition présente, dans des ambiances différentes, quatre types de natures: artificielles, spontanées, apprivoisées et sauvages. Entrée libre, ouverture sur demande pour les groupes (Geneviève Pralong, 078 848 15 32), dossier pédagogique distribué lors de la visite (dès la 3P).

Contact: Nadège Uldry, animatrice de la Maison de la nature,

maisondelanature@sion.ch

www.sion.ch

Jusqu'au 11 janvier 2009 - Ancien Pénitencier, rue des

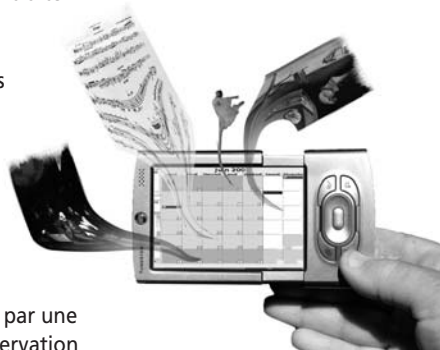
Châteaux 24, Sion

### Toile de vie

Une exposition qui traite de la diversité biologique en Suisse. Les activités proposées visent à sensibiliser les élèves et à les inciter à œuvrer pour sauvegarder sa richesse.

Ma-di: 13 h-17 h.

Accueil des classes par une médiatrice, sur réservation



louise.liboutet@admin.vs.ch.

www.vs.ch/ecole-culture,

fiche *Toile de vie*.

www.musees-valais.ch

(4, 5, 6P et secondaire I et II)

## POUR LES ENSEIGNANTS - ÉTUDIANTS HEP

Jusqu'au 31 octobre 2008,

selon les heures

d'ouverture de la

Médiathèque Valais -

Saint-Maurice

### «Au-delà du mythe et des clichés»

une bande dessinée

pour informer

le public du thème

de la surdouce

Cette exposition est le fruit

d'une collaboration entre

l'EPAC et le programme Hélios

spécialisé dans le domaine de

la surdouce, fondé par le

Dr Marc Bersier.

www.mediatheque.ch

## AU FIL DES PAGES

12-14 septembre 2008 -

Musée d'histoire, Valère

Inauguration

de la nouvelle

présentation

www.musees-valais.ch

cf. article pp. 16-17.

Jusqu'au 7 novembre 2008

- Médiathèque Valais -

Martigny

### «Léonard Gianadda, d'une image à l'autre»

www.mediatheque.ch

cf. article pp. 32-33.

## Le site Ecole-Culture

www.vs.ch/ecole-culture

# Nouvelle publication IRDP sur l'évaluation

Quelle évaluation des enseignants au service de l'école? Tel a été le thème du séminaire 2007 de l'Association des inspecteurs et directeurs de la Suisse romande et du Tessin (AIDEP).

La rencontre a cherché à éclairer cet aspect particulier de la tâche complexe de l'inspecteur et du directeur. La contribution de l'inspection à la qualité de l'école passe en effet par cette évaluation. Mais quelle est donc cette tâche? Comment s'insère-t-elle dans le quotidien de l'inspecteur et du directeur? Quelle forme peut-elle, doit-elle prendre? Quelles procédures et quels outils peuvent être mis à disposition des enseignants? En quoi contribue-t-elle véritablement à l'amélioration des compétences des enseignants et de la qualité de l'école et des établissements? Cor-



respond-elle aux attentes d'enseignants, aujourd'hui de formation tertiaire? Quelles sont les réformes en cours, en Suisse et par le monde? Peut-on s'en inspirer?

Telles sont les interrogations auxquelles conférenciers, responsables d'ateliers et participants ont tenté de répondre. Ces Actes en rendent compte et devraient permettre la poursuite des réflexions et des échanges sur la diversité des pratiques d'évaluation des enseignants.

Jacques Weiss (éd.). (2008). *Quelle évaluation des enseignants au service de l'école?: actes du séminaire 2007, Leysin, 6 et 7 décembre / organisés par Michel Guyaz*. Neuchâtel: IRDP (08.1).

Document pdf: <http://publications.irdp.relation.ch/ftp/1213272596081.pdf>  
Pour commander: [documentation@irdp.ch](mailto:documentation@irdp.ch) Fr. 14.- (+ frais de port).

## En raccourci

### Education au développement durable Financement de projets

La Fondation Suisse d'Éducation pour l'Environnement (FEE) propose une aide financière pour appuyer les projets scolaires en éducation à l'environnement. Pour savoir si votre projet entre dans les démarches soutenues, vous trouverez une check-list des critères.  
[www.educ-envir.ch/projetscolaire](http://www.educ-envir.ch/projetscolaire)

### Exposition didactique sur le temps A Lausanne et Genève

L'exposition *De temps en temps* met en lumière la question du temps qui passe selon plusieurs angles et se présente de façon simultanée et interactive dans deux univers différents: l'Espace des Inventions à Lausanne jusqu'au 31 juillet 2009 et le Musée d'histoire des sciences de la Ville de Genève jusqu'au 20 avril 2009. Outre la

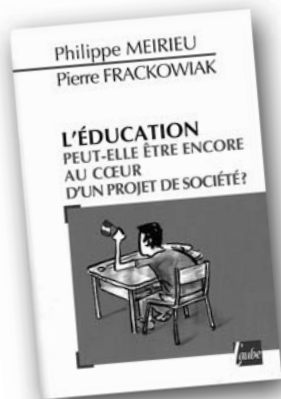
découverte de sabliers, astrolabes..., les jeunes visiteurs pourront vivre des manipulations ludiques et parfois insolites, comme le pilotage depuis Lausanne – ou Genève – d'un robot qui se déplace dans l'autre lieu d'exposition.  
[www.espace-des-inventions.ch](http://www.espace-des-inventions.ch) - [www.ville-ge.ch/mhs](http://www.ville-ge.ch/mhs)

### Pro Patria Itinéraires culturels et pédagogiques en Suisse

La Fondation Pro Patria soutient pour la deuxième fois consécutive les projets Itinéraires culturels en Suisse de Via Storia - Centre pour l'histoire du trafic. En collaboration avec Via Storia et les hautes écoles pédagogiques, Pro Patria prévoit de lancer un projet didactique détaillé pour les trois ans à venir, de façon à sensibiliser la jeunesse aux itinéraires culturels, d'autant plus que les écoliers sont actifs depuis des années dans la vente de leurs timbres. [www.itineraires-culturels.ch](http://www.itineraires-culturels.ch)

# La sélection du mois

## Education et projet de société



«La priorité à l'École est loin de se limiter à quelques réformes techniques de l'institution scolaire. Elle interroge tout notre fonctionnement social et toutes nos options politiques. Il s'agit de savoir si l'on va se résigner à laisser le darwinisme social – relooké en idéologie du maillon faible – nous submerger, ou si l'on va s'engager dans une société ouverte, où l'on ne désespère jamais de quiconque, où l'on permet à chacun de trouver une place et de continuer à apprendre tout au long de sa vie, où l'on suscite l'intelligence individuelle et collective pour en faire le moteur de notre progrès. Plus que jamais, et selon la belle formule de Gaston Bachelard, l'enjeu est là: La société doit être faite pour l'École et non l'École pour la société.» Dès l'introduction, Philippe Meirieu plante le décor de cet essai qui ne se limite pas aux frontières hexagonales pour certaines considérations.

Philippe Meirieu et Pierre Frackowiak. *L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société?* Paris: Aube, 2008.

## A petits pas de grands projets

Ce gros ouvrage collectif four-mille de pistes concrètes pour dynamiser la classe avec une pédagogie interactive et la conduite de projets. Les différents domaines du savoir de l'enseignement pour les premières années d'école sont explorés.

*A petits pas de grands projets. Outil pédagogique pour l'enseignement aux enfants de 4 à 7 ans.* Lausanne: LEP, 2008.



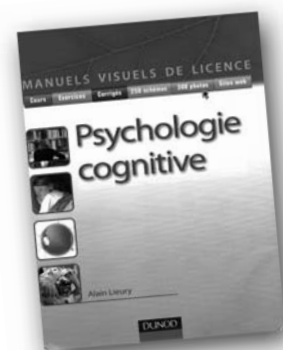
## Psychologie cognitive

Alain Lieury, déjà auteur de nombreux ouvrages vulgarisant le savoir en lien notamment avec la mémoire ou la motivation, propose un passionnant livre sur la psychologie cognitive, dans la nouvelle collection des manuels visuels de licence des éditions Dunod, une collection parfaitement adaptée à la génération web. La forme, avec ses nombreux schémas et illustrations en couleur, attire l'œil et retient l'attention, mais le contenu textuel n'est pas en reste. A la lecture de l'ouvrage, le lecteur – et pas seulement l'étudiant en psychologie cognitive auquel il est prioritairement destiné – peut acquérir les bases ou actualiser ses connaissances pour comprendre la variété des sens, la perception visuelle, l'apprentissage, la mémoire, la chronopsychologie, l'attention et la conscience, le langage et l'image, l'intelligence, la motivation, les émotions ou encore la personnalité. Ce manuel répond à de nombreuses questions que peut se poser un enseignant soucieux

MEDIATHEQUE  
MEDIATHEK  
valais wallis

Les livres présentés dans cette rubrique sont disponibles à la Médiathèque Valais.  
[www.mediatheque.ch](http://www.mediatheque.ch)

d'aider ses élèves à apprendre. Des exercices corrigés, des définitions, des sites web et des bibliographies permettent de tester ses connaissances et d'aller plus loin dans la découverte de la psychologie cognitive.



Alain Lieury. *Psychologie cognitive.* Paris: Dunod, 2008.

## Organiser un parcours des 5 sens

Dans la collection *Un projet pour apprendre*, les éditions Retz invitent à la découverte des fruits et des légumes dans une perspective sensorielle. Le fascicule décrit toutes les étapes du projet, de sa conception à son évaluation.

Anne Burgy et Corinne Gentilhomme. *Organiser un parcours des 5 sens.* Paris: Retz, 2008.

## Le coup de cœur du mois

### Histoires qui s'accrochent

Suzanne Hefti, une de nos collègues, a écrit un magnifique livre. Elle nous offre quatre histoires pleines de charme, toutes en rimes, des illustrations chou comme tout. Clown tendresse, dragon bouillonnant, souris rêveuse et limace malicieuse sont des héros nés de la rencontre d'une maîtresse enfantine et d'une bibliothécaire. Comme une cerise sur le gâteau, une conteuse a mis en mots ces vers colorés. N'hésitez pas, vous pouvez encourager ces artistes valaisannes en commandant, pour Fr. 30.-, leur trésor au 027 322 34 67 ou par mail: [pascal.hefti@tele2.ch](mailto:pascal.hefti@tele2.ch).



Suzanne Hefti et Marianne Grand. *Histoires qui s'accrochent.* Sierre: Arts graphiques Schoechli, 2006.

Daphnée Constantin Raposo, enseignante

# Collonges, Dorénaz, Evionnaz: projet autour du climat scolaire



Début 2006, les enseignants du groupe-ment des communes de Collonges, Dorénaz et Evionnaz font appel au DECS pour développer un projet d'établissement afin de prévenir des situations de violence scolaire. Pour répondre à cette demande, le Département mandate le groupe ACE qui contacte les enseignants par l'intermédiaire de leur responsable.



*Les membres du Conseil d'école avec la représentante des enseignants Audrey Sermier.*

petits degrés (-2; +2) a été spécialement adaptée.

Le dépouillement est fait par deux membres du groupe ACE pour les questionnaires des enseignants et directement par les enseignants pour ceux des élèves. Chaque enseignant ou duo pédagogique a eu ensuite un entretien avec les accompagnateurs du projet pour tirer un

bilan comparatif. Ces entretiens se sont déroulés rapidement après le passage des questionnaires en mai 2006. Une présentation des résultats globaux a ensuite été faite à l'ensemble de l'équipe à la rentrée scolaire 2007.

## 1° Bilan du climat scolaire

Après une première évaluation de la situation, la décision est prise de profiter de la fin de l'année scolaire pour établir un bilan du climat scolaire des trois écoles concernées par ce projet. De cette photographie découlera la suite des interven-

tions. Chaque enseignant et élève de l'école a complété un questionnaire. Cet outil a été créé par une équipe d'enseignants et d'intervenants provenant des cantons du Jura, de Fribourg et du Valais. Il s'inspire des travaux du professeur Michel Janosz (voir encadrés du climat scolaire). Une version pour les

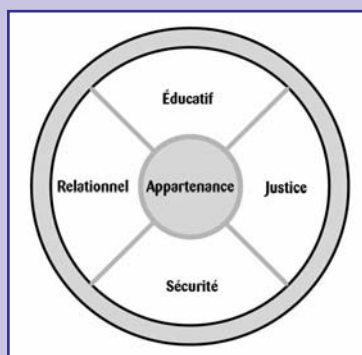
## 2° Le projet d'établissement

A partir de cette photographie, un projet d'établissement est mis sur pied. Un groupe de pilotage, comprenant des représentants des divers établissements et une membre de l'association des parents s'est mis au travail. Ce groupe a été accompagné par deux intervenants du groupe ACE, en l'occurrence, la même équipe qui a supervisé l'analyse du climat. La réalisation d'une charte, puis d'un règlement d'école a été l'objectif de ce projet d'établissement.

Dès le départ, la volonté d'intégrer tous les partenaires de l'école a guidé l'élaboration, puis le déroulement du projet. Celui-ci s'est déroulé en 3 phases: une large consultation sur les valeurs, l'élaboration de la Charte et enfin la création d'un règlement d'école.

### Climat scolaire

Le climat scolaire renvoie principalement aux valeurs, aux attitudes et aux sentiments dominant dans le milieu. Il donne une indication générale du ton et de l'atmosphère qui règnent dans les rapports sociaux, de la valeur accordée aux individus, à la mission éducative de l'école et à l'institution comme milieu de vie. En d'autres mots, un bon climat crée une disposition favorable aux apprentissages scolaires et sociaux. L'analyse proposée aborde le climat scolaire sous cinq angles interreliés: le climat relationnel, le climat éducatif, le climat de sécurité, le climat de justice et le climat d'appartenance.



*Le climat scolaire et ses différents facettes.*

Selon Michel Janosz

### Les valeurs

En novembre / décembre 2007, un questionnaire sur les valeurs à défendre par l'école, à l'intention des parents et des enseignants a été proposé. La compilation des résultats obtenus a servi de base à la suite du travail. Durant une semaine de janvier 2008, les élèves ont eu des activités en classe sur le thème des valeurs. Le mardi 29 janvier 2008 une séance de synthèse s'est déroulée en présence du directeur des écoles et d'une représentante du groupe de pilotage. Deux élèves représentant chaque classe ont présenté les résultats de leurs réflexions. Ils ont ensuite restitué les réflexions des autres dans leur classe respective. Ce «*Conseil d'école*» a certainement été un des moments forts du projet. Il fallait voir la petite Solène de deuxième enfantine expliquer aux grands de sixième qu'elle avait peur en les croisant dans les escaliers...

### La charte

Le groupe de pilotage a ensuite planché sur la synthèse de ces consultations et a écrit un projet de charte reprenant les principales valeurs qui faisaient consensus entre les divers partenaires. Ce texte a été discuté et adopté lors d'une séance de tous les enseignants le 17 mars 2008.

### Le règlement d'école

Dernière étape du projet, la réalisation du règlement d'école. Commencée par un travail de groupe lors de la séance du 17 mars, la réflexion sur le contenu du règlement s'est poursuivie au sein du groupe de pilotage. Le 5 mai 2008, l'équipe enseignante et le directeur avalisaient le texte du règlement qui fut intégré dans le futur agenda de l'élève.

### 3° Et après...

Reste maintenant à faire vivre ces textes, charte et règlement, qui doivent permettre à l'ensemble de la communauté scolaire de mieux vivre ensemble...

*Patrick Ammann  
Pierrot Métrailler*

## L'analyse du climat d'école

L'évaluation de l'environnement socio-éducatif porte sur trois dimensions complémentaires: le climat scolaire, les problèmes qui peuvent exister dans l'école et les pratiques éducatives (au sens large).

La notion d'analyse du climat d'école telle qu'elle est utilisée ici renvoie en fait à ces trois dimensions.

Le climat d'école correspond grosso modo à la culture de l'établissement et peut être analysé sur la base de l'ensemble des perceptions de tous les acteurs de l'école.

### Un outil d'analyse sous forme de questionnaire permet:

- à chacun-e, de dire comment il ou elle ressent l'ambiance de travail dans son école,
- de faire une photographie du climat scolaire qui objective l'ensemble des perceptions des acteurs de l'établissement et permet de prendre un peu de distance,

- d'identifier et nommer des caractéristiques de son école (que l'on connaît plus ou moins),
- de favoriser une reconnaissance de ce qui se passe (les forces et les points de vulnérabilité) dans l'école et d'en parler,
- de choisir la zone sur laquelle l'école veut cibler des actions futures,
- de mobiliser de nouvelles énergies pour des actions dans l'école.

### L'analyse du climat scolaire peut s'inscrire à divers moments, notamment:

- comme élément de démarrage, pour donner des axes de travail-réflexion,
- en cours de démarche, pour établir un bilan,
- après quelques années, de faire le point sur des évolutions possibles.

[www.qes.espacedoc.net](http://www.qes.espacedoc.net)

### - Monsieur Vuignier, votre école, le cycle d'orientation Ste-Jeanne Antide à Martigny, a fait la démarche du questionnaire d'environnement socio-éducatif (QES), Pourquoi?

C'est par l'intermédiaire d'une conversation et d'une réflexion avec un collègue directeur de Cycle d'orientation qui avait fait passer l'enquête au sein de son établissement que l'idée a fait son chemin.

Après un certain nombre d'années de direction, je trouvais opportun de mener une enquête avec l'ensemble des enseignants et des collaborateurs de l'école sur le fonctionnement du Collège.

### - Quels enseignements avez-vous tirés de cette enquête?

Cette enquête a permis aux professeurs et à la direction de conforter un certain nombre de certitudes dans la manière de fonctionner au quotidien. Elle a donné l'occasion à tous de se poser des questions, de se remettre en question et de déboucher sur le développement de nouvelles stratégies en matière de pilotage de l'école.

Depuis cette enquête, lors de la rentrée scolaire, il est fait référence aux résultats de l'analyse pour élaborer des consignes générales pour l'ensemble des activités de l'école.

PM/JV

Vous êtes intéressés par une démarche autour du climat scolaire, vous pouvez vous annoncer auprès du Service de la formation tertiaire (SFT) du DECS. Ces projets s'adressent et s'adaptent à tous les niveaux d'enseignement (enfantine, primaire, CO, secondaire II, professionnel). **Renseignements:** SFT/Formation continue, case postale 478, 1951 Sion - 027 606 41 68 - [antoine.mudry@admin.vs.ch](mailto:antoine.mudry@admin.vs.ch). **Inscriptions:** [www.vs.ch/sft](http://www.vs.ch/sft) > Les domaines du SFT > Formation en établissement.

# Bilan de l'éducation physique à l'école primaire (1/2)



## Rapport de la Commission des inspecteurs du Valais romand (CPI).

### Préambule

L'enseignement de l'éducation physique et du sport est régi par l'ordonnance fédérale du 21 octobre 1987; il est utile ici d'en rappeler ci-dessous les principes, partiellement revus le 25 septembre 2000.

A l'école primaire, l'éducation physique est confiée à l'enseignant généraliste dans la grande majorité des situations. Rappelons que contrairement aux écoles secondaires, la planification hebdomadaire des différentes matières scolaires n'est pas rythmée en périodes régulières de 45 ou 50 minutes. Cette souplesse, considérée par d'aucuns

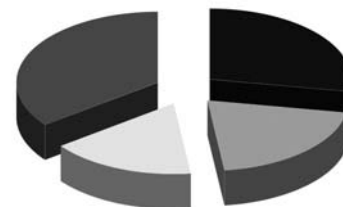
comme une richesse, a-t-elle une incidence sur la qualité de l'enseignement de cette discipline très spécifique qu'est l'éducation physique? Les généralistes, formés dans les écoles normales ou dans les hautes écoles pédagogiques, ont-ils les compétences, la motivation, les conditions de travail... nécessaires pour prodiguer un enseignement de qualité qui réponde aux attentes de la société?

La réponse à ces questions fait partie du mandat que le Département a confié aux inspecteurs durant l'année scolaire 2007-2008. Le présent rapport tente d'en apporter un éclairage.

### Méthode de travail

Durant l'année scolaire 2006-2007, les inspecteurs, en étroite collaboration avec l'animation, ont affiné

### Années d'expérience des enseignants



■ 0 - 4 ans    ■ 15 - 24 ans  
■ 5 - 14 ans    ■ 25 - 40 ans

leur connaissance des objectifs officiels et des moyens mis à disposition du personnel enseignant. Une grille d'observation a été mise au point et testée en situation dans différentes classes.

Durant le printemps 2008, une soixantaine de classes ont été visitées par les six inspecteurs du Valais romand. Les classes ont été choisies de manière aléatoire, en tenant cependant compte de divers paramètres (lieux, degrés, expérience de l'enseignant... Les visites, non annoncées, ont été chaque fois suivies d'un entretien (feedback et saisie de données complémentaires).

### Organisation hebdomadaire de l'éducation physique

Le principe qui consiste à planifier trois périodes distinctes par semaine n'est pas applicable dans de nombreuses situations, en raison notamment de la disponibilité des salles de gymnastique (env. 40%).

Des solutions palliatives sont généralement trouvées (natation, gymnastique à l'extérieur...).

## Ordonnance fédérale concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports

### Principes

1. Les cantons veillent à ce que, dans le cadre de l'enseignement ordinaire, trois leçons d'éducation physique hebdomadaires en moyenne soient dispensées dans les écoles primaires, dans les écoles du degré secondaire I et dans les écoles de formation générale du degré secondaire II.
2. Ils veillent à ce que l'enseignement dispensé soit de qualité et permette, en fonction du niveau de développement des élèves, de promouvoir à la fois leurs qualités de coordination, leur condition physique et leurs compétences sociales.
3. Les cantons veillent à ce que l'enseignement de l'éducation physique s'accompagne d'activités sportives complémentaires sous forme de journées sportives, de camps de sport ou de semaines hors cadre consacrées au thème du sport.
4. L'enseignement de l'éducation physique est fondé sur un plan d'études cadre édicté par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (département). Les cantons seront consultés avant la publication de ce plan d'études cadre. Il sera tenu compte de leur avis.

La durée du déplacement entre la salle de classe et la salle de sport incite parfois l'enseignant à regrouper deux périodes.

Dans certaines communes, l'un des cours d'EP est remplacé par une leçon de rythmique.

## Demi-journées de sport

En général, les demi-journées de sport sont planifiées par l'école. Les enseignants consultés font référence prioritairement aux sports d'hiver (ski, patin, randonnée à raquettes ou à skis) où il y a concentration d'activités sportives. Les demi-journées de sport sont moins fréquemment organisées en automne ou au printemps et restent généralement peu variées dans le type d'activités proposées aux élèves.

## Qualité de l'équipement

A part l'une ou l'autre exception, l'équipement mis à disposition des classes est d'excellente qualité (salles + matériel). Des contrôles périodiques sont effectués par des experts reconnus. Les efforts consentis par les communes avec l'aide de l'Etat méritent d'être mentionnés tout particulièrement. Les visites ayant été effectuées en hiver, l'équipement pour les activités sportives à l'extérieur (course, saut...) n'a pas été évalué.

## Observation des élèves durant le cours

L'observation d'une leçon d'éducation physique est un excellent baromètre du climat de la classe. Les relations entre pairs ainsi que celles entre maître et élèves y sont beaucoup plus visibles que dans d'autres disciplines. Dans la grande majorité des classes visitées, les élèves ont eu une attitude positive (50%) à acceptable (42%). Dans 8% des situations toutefois, les élèves ont eu grande peine à suivre les consignes édictées par leur titulaire.

Le **fair-play** entre élèves a été observé de façon optimale dans 50% des classes; ailleurs, ce sont des situations – souvent anecdotiques – de rivalité, de favoritisme, de compétition voire d'irrespect qui ont été observées. Dans une seule classe, la situation a été jugée inadmissible.

Les élèves s'impliquent-ils d'eux-mêmes, ou sont-ils attentistes? Les constats sont très variables selon les classes. **L'implication** des élèves se révèle bonne dans les phases de jeu (optimale dans 80% des classes) mais nettement moins favorable lorsqu'il s'agit d'effectuer des exercices de musculation ou d'équilibre par exemple (optimale dans 50% des classes).

**L'intensité** (sur le plan du travail corporel des élèves) est le paramètre



tre pour lequel les constats sont les moins favorables. Dans plusieurs situations, les élèves sont insuffisamment sollicités. Il n'est pas rare de voir sortir des enfants de la salle de gymnastique avec un rythme cardiaque guère supérieur à celui qu'ils avaient durant le cours précédent. Les enfants qui auraient le plus besoin de bouger (lutte contre l'obésité et l'ostéoporose) sont parfois oubliés...

Autre observation, **l'habillement** des élèves: optimal dans 75% des classes. Dans les autres cas, il a été vu quelques enfants courir en chaussettes ou pieds nus, effectuer des exercices aux agrès en jean et pull (généralement suite à un oubli)... Il s'agit évidemment de cas isolés, et les maîtres de ces classes en sont conscients et disent lutter pour obtenir de tous leurs élèves un équipement adéquat.

**L'utilisation du matériel** par les enfants a été jugée très satisfaisante dans 70% des classes, et plus ou moins bonne dans 28%.

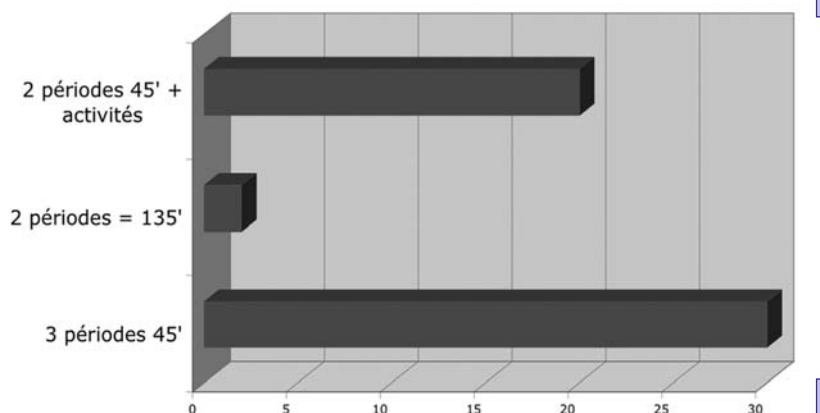
Pour la CPI,  
Pierre-Marie Gabioud

### Note

<sup>1</sup> Par souci de lisibilité, le genre masculin a été retenu, bien que le taux d'enseignantes visitées dépasse allègrement les 60%.

La 2<sup>e</sup> partie du rapport paraîtra dans le numéro d'octobre.

## Organisation hebdomadaire



# Nominations à l'ECCG de Sion, au SCJ et à la HEP



## Nouvelle directrice à l'ECCG-EPP de Sion

Dans sa séance du 11 juillet 2008, le Conseil d'Etat a nommé Mme **Anne-Lucie Vergères** en tant que directrice de l'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG) et préprofessionnelle (EPP) de Sion.

Elle succède à M. André Seppey qui a dirigé cet établissement depuis 1999 et qui a décidé de donner une nouvelle direction à sa vie professionnelle.



tion de la section maturité gymnasiale et la mise sur pied de la nouvelle Ecole de culture générale. Son activité a toujours été mise au service d'une école de qualité.

Nous sommes aussi très heureux d'accueillir Mme A.-L. Vergères en tant que directrice officielle, après un «apprentissage intérimaire» de plus de trois ans. Reprendre un établissement de cette taille au pied levé a été une charge très lourde que Mme A.-L. Vergères a assumée avec compétence et dévouement.

Née en 1959 et domiciliée à Conthey, Mme A.-L. Vergères est licenciée en sciences économiques. Elle enseigne depuis de nombreuses années à l'ECCG-EPP de Sion où elle exerce aussi la fonction de proviseuse. C'est en tant que membre de la direction qu'elle a dû reprendre, au début avril 2005, la direction ad interim de l'école, suite à la grave maladie qui a affecté soudainement la santé de M. A. Seppey.

Nous aimerions ici remercier M. A. Seppey pour son engagement en tant que directeur de l'ECCG-EPP de Sion et nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle fonction de professeur de français et d'italien au Lycée-Collège cantonal des Creusets, à Sion.

Très dynamique et enthousiaste, M. A. Seppey a dû relever de nombreux défis dont les principaux ont été la cantonalisation de son établissement qui relevait de l'autorité de la Ville de Sion, la dispari-

C'est pourquoi nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et souhaitons à Mme A.-L. Vergères beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle fonction où de nouveaux défis l'attendent, tels que la mise sur pied des maturités spécialisées et la réorganisation complète de la filière Ecole de commerce.

*Jean-François Lovey,  
chef du Service de l'enseignement*

## En raccourci

### Enseignement secondaire Offre de formation continue

Le Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire II (wbz cps) a mis à jour son offre pour l'année scolaire 2008-2009.

[www.wbz-cps.ch](http://www.wbz-cps.ch) /  
[www.webpalette.ch](http://www.webpalette.ch)

## Nouveau président de la Conférence suisse des responsables cantonaux de la protection de l'enfance et de l'aide à la jeunesse

Lors de la dernière Conférence suisse des responsables cantonaux de la protection de l'enfance et de l'aide à la jeunesse, les 29 et 30 mai 2008 à Berne, M. **Christian Nanchen** a été nommé pour 3 ans président.

Les buts de cette Conférence sont notamment la promotion de l'aide à la jeunesse aux niveaux cantonal et fédéral, la collaboration intercantonale ainsi que la collaboration avec la Confédération et les institutions poursuivant des buts semblables.

M. Nanchen est né en 1965 et est domicilié à Sierre. Il est licencié en droit de l'Université de Neuchâtel et au bénéfice d'un mastère en administration publique de l'IDHEAP de Lausanne (Institut de hautes études en administration publique).

Depuis 1997, il est chef de l'Office pour la protection de l'enfant (Service cantonal de la jeunesse) et, depuis 2001, également directeur-adjoint de ce Service.

Sur le plan linguistique, M. Nanchen, de langue maternelle française, maîtrise le dialecte haut-valaisan (appris au cours de séjours dans cette région d'où sa mère est originaire), ainsi que l'anglais grâce



à l'expérience d'une année aux Etats-Unis.

Il a acquis une solide expérience auprès des jeunes et des adolescents durant son cursus professionnel. Durant 12 ans, de 1984 à 1996, il fut responsable de l'accueil du secteur jeunesse à l'ASLEC (Association sierroise de loisirs et culture).

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

*Walter Schnyder,  
chef du Service cantonal  
de la jeunesse*

## Nouvel adjoint ad interim pour la HEP Valais

Depuis une année, Toni Ritz, directeur adjoint de la HEP-VS travaille à mi-temps comme chef du projet national «Passpar-



tout» qui prépare l'introduction de l'enseignement du français et de l'anglais dans les classes primaires de l'espace des cantons de Bâle, Soleure, Berne, Fribourg et Valais, partie germanique. Cette fonction est particulièrement importante pour le positionnement de la HEP-VS et du canton du Valais dans le domaine des langues. Comme cette activité prend toujours plus de temps, la Direction de la HEP a été contrainte de trouver une solution intérimaire pour les 3 prochaines années.

Le Conseil d'Etat a donc nommé **Peter Summermatter** de Naters, licencié en sciences de l'éducation, à ce poste intérimaire. Peter Summermatter est enseignant expérimenté depuis les premières heures de la HEP tant en formation de base qu'en formation continue. Spécialiste du domaine informatique et responsable du multimédia, du management des données et des ICT, il aura, dans sa nouvelle

fonction, surtout pour mission de s'occuper du domaine en pleine évolution de la formation continue, la formation complémentaire et du e-learning. Il complètera le team expérimenté formé de Fabio di Giacomo et Patrice Clivaz.

## S'abonner

Les abonnements à Résonances (pour les tarifs, cf. impressum) peuvent se faire:

- par courriel:  
[resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)
- par courrier:  
DECS-SFT, Résonances  
rue de Conthey 19, cp 478,  
1951 Sion

Pour des raisons administratives (centralisation des fichiers), il est impératif que tous les abonnements et les changements d'adresse se fassent par courriel ou par courrier et non par téléphone, avec indication du degré d'enseignement (enfantin, primaire, CO, secondaire II). Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

### Pour consulter les archives de Résonances

[www.vs.ch/sft](http://www.vs.ch/sft) > Les domaines du SFT > Les publications pédagogiques > Résonances > Numéros archivés.

## En raccourci

### Education et télévision

#### Dossier pour un tour d'horizon

Le Service de veille technologique de l'INRP présente un dossier sur la relation qui lie le jeune spectateur au petit écran et sur les effets des contenus télévisés sur le développement psychologique et cognitif de l'enfant. [www.inrp.fr/vst](http://www.inrp.fr/vst)

### Alcool, tabac et cannabis

#### Les jeunes Suisses consomment moins

Suite à la deuxième enquête européenne sur la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes de 13 à 16 ans, l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) donne un résultat encourageant pour la Suisse. Grâce entre autres à la prévention et à l'augmentation du prix des cigarettes, un recul général de cette consommation est observé.

Toutefois, la situation pour une minorité des jeunes reste préoccupante. Pratiquant la «biture express», 60% des garçons et 40% des filles ont subi des conséquences malheureuses avec l'alcool qu'ils s'étaient procuré par leurs propres moyens dans des magasins bon marché. A l'avenir, l'ISPA voudrait sensibiliser les familles, les écoles et aussi la société au travers de la prévention pour encore diminuer les risques parfois mortels. [www.sfa-ispa.ch](http://www.sfa-ispa.ch)

PUB

## Gain accessoire

Cherchons des représentant-e-s des brochures **OSL Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse** auprès des écoles valaisannes.

Edition OSL, Mme Trautnitz,  
Lu+Ma 022-534 66 36  
[k.trautnitz@sjw.ch](mailto:k.trautnitz@sjw.ch), [www.osl.ch](http://www.osl.ch)



## Consultation sociale:

# Danielle Pahud à disposition



Danielle Pahud, consultante, formatrice, coach et médiatrice indépendante, assure la consultation sociale pour le personnel enseignant.

### A qui s'adresse la consultation sociale?

Au personnel enseignant de la scolarité obligatoire.

**Quand consulter?** En cas de situation personnelle, professionnelle et/ou sociale difficile ayant une incidence sur l'activité ou le milieu professionnel.

**Où?** Le bureau de consultation sociale se trouve dans un endroit neutre, à Sion, à Martigny ou à Monthey selon les demandes.

**Quels sont les objectifs de la consultation sociale?**

- Ecouter et aider à identifier où est le problème et, ensemble, déterminer les options possibles;
- Soutenir la personne en examinant les différentes solutions et les ressources personnelles disponibles;
- Explorer les possibilités pour faire émerger une solution;
- Soutenir la personne pour prévenir le burn out;
- Soutenir la personne dans la gestion des problèmes liés aux dépendances ayant une incidence dans le cadre de son travail;
- Aider à la reprise du travail après une absence;
- Conseiller et soutenir le personnel aux prises avec des difficultés qui entravent un bon déroulement du métier;
- Pratiquer des entretiens de type médiation lors de difficultés dans le travail (conflits, violence, harcèlement psychologique et/ou sexuel, mobbing, etc.);
- Servir d'intermédiaire en intervenant de manière neutre et impartiale avec une tierce personne;

### Contact

Danielle Pahud - 078 606 53 00  
danielle.pahud@atouts.ch  
www.atouts.ch

- Pratiquer des techniques de debriefing ou de groupe à la suite de situations traumatisantes;
- Accompagner le changement avec un coaching de courte durée, puis prescription privée vers des services adéquats.

*La consultation sociale travaille de manière neutre et confidentielle.*

### Quelle est la participation financière du DECS?

L'Etat soutient financièrement la première prise en charge (3 séances), et les bénéficiaires en assumeront les frais relatifs au suivi individualisé.

## Evaluation de l'allemand

Le Concept cantonal de l'enseignement des langues adopté en juin 2006 a prévu pour la langue 2 une évaluation globale non chiffrée dès la 3<sup>e</sup> primaire et chiffrée dès la 5<sup>e</sup>, cette discipline étant intégrée au groupe des branches du 2<sup>e</sup> groupe.

Comme annoncé par le Service de l'enseignement, la rentrée scolaire 2007-2008 a vu l'introduction de l'évaluation non chiffrée en 3-4P et chiffrée en 5P et dès août 2008 verra l'introduction de l'évaluation chiffrée en 6P. Des séances obligatoires pour tous les enseignants des degrés concernés ont eu lieu entre mai 2007 et avril 2008.

En ce début d'année scolaire, les animateurs du Primaire et du CO se mettent à votre disposition si vous souhaitez:

- une formation car vous avez changé de degrés ou que

vous êtes un-e nouvel-le enseignant-e et vous souhaitez en savoir plus,

- une information car vous avez suivi celle de 3P et vous enseignez maintenant en 5P ou 6P,
- un prolongement car vous avez suivi la formation obligatoire et vous aimeriez un complément d'informations, partager sur votre pratique, échanger...

Pour de plus amples informations ou pour annoncer votre intérêt, veuillez s'il vous plaît prendre contact avec Sandra Richner ([sandra.richner@hepvs.ch](mailto:sandra.richner@hepvs.ch)).

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une toute belle année scolaire.

*Christophe Pfammatter et  
Sandra Richner, animateurs langue 2*

# Bourses et prêts d'honneur: délais et conditions



Dans le but d'informer les élèves, étudiants et apprentis des délais fixés et des conditions requises pour l'obtention d'une aide financière de l'Etat pour leur formation, la Commission cantonale des bourses et prêts d'honneur porte à la connaissance des intéressés les informations suivantes:

## 1. Conditions

Le financement d'une formation incombe en premier lieu aux parents, subsidiairement aux autres responsables légaux et au requérant. Dans la mesure où les possibilités financières des personnes précitées sont insuffisantes, des subsides sont alloués par l'Etat.

Pour la détermination du droit aux subsides et du montant de ces derniers, les éléments suivants sont pris en considération:

- les ressources personnelles du requérant et de son conjoint;
- le revenu et la fortune des parents;
- le nombre d'enfants encore en formation;
- les frais d'études ou d'apprentissage.

## 2. Types de subsides

Les bourses sont des allocations accordées à fonds perdu. Le bénéficiaire n'est pas tenu légalement de les rembourser.

Les prêts d'honneur sont accordés sans aucune garantie personnelle ou réelle de la part du requérant ou de son représentant légal. Ils sont remboursables.

Les subsides sont alloués:

- sous forme de bourses aux apprentis, aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré et écoles assimilées;
- sous forme de bourses et de prêts aux autres catégories.

## 3. Ayants droit

Des subsides de formation sont accordés:

- aux apprentis;
- aux élèves des écoles secondaires du 2<sup>e</sup> degré et écoles assimilées;
- aux élèves des écoles préparant à l'enseignement;
- aux étudiants des écoles de service social, des écoles administratives, des écoles préparant aux professions paramédicales, artistiques, ecclésiastiques et touristiques;
- aux étudiants des écoles techniques et des hautes écoles spécialisées;
- aux étudiants des hautes écoles, y compris le doctorat;
- pour les deuxième formations,

les recyclages, le perfectionnement professionnel.

## 4. Présentation des demandes

Les demandes de subsides doivent être adressées sur formulaire ad hoc au Département de l'éducation, de

la culture et du sport, section des bourses, dans les délais suivants:

- jusqu'au 25 juillet pour les personnes commençant leur formation en automne;

- jusqu'au 20 février pour les personnes commençant leur formation au printemps.

Les formulaires peuvent être obtenus auprès:

- des administrations communales et des directions des écoles;
- de notre site [www.vs.ch](http://www.vs.ch) > éducation, culture et sport > service administratif et juridique;
- du Département de l'éducation, de la culture et du sport, Section des bourses et prêts d'honneur, avenue de France 8, 1950 Sion.

Le questionnaire dûment rempli doit être signé par le requérant et par le détenteur de l'autorité parentale et accompagné, selon les cas, des pièces ci-après:

- d'une attestation de l'inscription à l'école ou à l'établissement fréquenté;
- du contrat d'apprentissage;
- d'un plan financier.

Les demandes de renouvellement de l'aide se font au moyen d'un questionnaire spécial. Celui-ci est envoyé automatiquement à tous les étudiants, élèves et apprentis qui ont bénéficié d'une aide pour l'année 2007-2008.

## 5. Renseignements

Tous renseignements concernant les bourses et les prêts d'honneur peuvent être obtenus auprès du Département de l'éducation, de la culture et du sport, Section des bourses, avenue de France 8, 1950 Sion (tél. 027 606 40 85).

Commission cantonale  
des bourses  
et prêts d'honneur ■



# Les dossiers

La citation  
du mois

«Apprendre sans réfléchir est vain.  
Réfléchir sans apprendre est dan-  
gereux.»

Confucius

2003/2004

N° 1 septembre	Le rapport au savoir
N° 2 octobre	Le niveau baisse: mythe ou réalité?
N° 3 novembre	Les tendances pédagogiques
N° 4 décembre	Le climat de l'école
N° 5 janvier	Les frontières de l'école
N° 6 février	La coopération
N° 7 mars	Le secondaire II
N° 8 avril	Revue en revue
N° 9 mai	Enseignement du français
N° 10 juin	La récré en action

2004/2005

N° 1 septembre	L'organisation de la classe
N° 2 octobre	60 ans d'orientation
N° 3 novembre	Le vocabulaire
N° 4 décembre	Enseignant-e secondaire
N° 5 février	ICT: vers l'intégration
N° 6 mars	Les coordinations
N° 7 avril	Dialogue chercheurs-enseignants
N° 8 mai	Sciences par l'expérience
N° 9 juin	L'égalité des chances

2005/2006

N° 1 septembre	Piloter, motiver
N° 2 octobre	Argumenter
N° 3 novembre	Les enjeux de l'évaluation
N° 4 déc.-janvier	Transition école-apprentissage
N° 5 février	Effort/plaisir d'apprendre
N° 6 mars	L'ennui à l'école
N° 7 avril	D'une transition à l'autre
N° 8 mai	Le mouvement à l'école
N° 9 juin	L'économie à l'école

2006/2007

N° 1 septembre	Infos 2006-2007
N° 2 octobre	Promouvoir la lecture
N° 3 novembre	Maturités et passerelles
N° 4 déc.-janvier	Génération zapping
N° 5 février	Les langues étrangères
N° 6 mars	Enseignants technophobes/philes
N° 7 avril	Projets pédagogiques 1/2
N° 8 mai	Projets pédagogiques 2/2
N° 9 juin	Harmonisations: état des lieux

2007/2008

N° 1 septembre	Infos 2007-2008
N° 2 octobre	Ecole-Culture
N° 3 novembre	Regards croisés sur la différenciation
N° 4 décembre	Raisonner les peurs
N° 5 février	Les dessous des grilles horaires
N° 6 mars	Partenariat Ecole-Famille
N° 7 avril	Créativité & Logique (1/2)
N° 8 mai	Créativité & Logique (2/2)
N° 9 juin	L'école en route vers l'EDD

## En raccourci

### Consommer responsable Dossier pédagogique

Le dossier  
pédagogique «Le  
caddie malin»  
présente de  
nombreuses activités  
ludiques et pratiques  
aux élèves et  
enseignants de 4<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>  
pour aborder en classe  
la question de la consommation responsable.

Il comprend une brochure, des fiches d'activités et un jeu. Après une introduction à l'utilisation du dossier, l'enseignant peut choisir parmi la série d'activités réparties en 4 chapitres (histoire d'un produit / choix d'un produit et écobilan / emballage et empreinte écologique / besoins humains). Chaque activité est expliquée en détail, avec variantes possibles, mise en condition des élèves, base théorique, fiches à photocopier et fiches de correction. Des liens internet sont également proposés.

[www.educ.envir.ch/fr/documentation/doc2.asp](http://www.educ.envir.ch/fr/documentation/doc2.asp)



### Prismes Numéro sur les langues

La revue  
pédagogique de la  
HEP vaudoise  
aborde, dans sa  
dernière édition, la  
thématique des  
langues, sous  
l'angle de l'immersion,  
de l'apprentissage, de la culture et de la littérature.  
A lire pour en savoir plus sur l'enseignement des  
langues de demain, sur la démarche Eole pour  
l'Education et l'Ouverture aux Langues à l'Ecole  
([www.irdp.ch/eoleenligne](http://www.irdp.ch/eoleenligne)), sur l'enseignement  
bilingue, sur le portfolio des langues, etc.  
[www.hepl.ch](http://www.hepl.ch) > Publications





respect  
©opyright!

Le droit d'auteur se met en scène à l'école!

Copier de la musique, est-ce légal ou illégal? Comment un artiste est-il rémunéré pour sa création? respect ©opyright! propose aux enseignants et aux élèves une leçon passionnante, haute en couleurs et préparée de façon professionnelle afin de transmettre sur un mode ludique des informations sur le droit d'auteur. A cette occasion, un jeune artiste de renom (par exemple le rappeur DJ Le Lord) montre comment on peut aborder les questions de droit d'auteur dans un esprit positif et constructif. respect ©opyright! est une campagne de sensibilisation conçue et financée par les cinq sociétés suisses de gestion de droits d'auteur et de droits voisins.

**Participation:** 100 à 200 élèves, de 12 à 16 ans. **Durée:** 60 minutes. **Frais:** aucun.

**Contact et réservation:** SUISSIMAGE, [christine.schoder@suissimage.ch](mailto:christine.schoder@suissimage.ch), 031 313 36 30  
[www.respectcopyright.ch](http://www.respectcopyright.ch)

## Impressum

### Résonances

La revue *Résonances*, qui fait suite à *L'Ecole valaisanne* parue de 1956 à 1988 et à *L'Ecole primaire* publiée de 1881 à 1956, est éditée par le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS).

### Edition, administration, rédaction

DECS/SFT - Résonances  
Rue de Conthey 19 - Case postale 478  
1951 Sion  
Tél. 027 606 41 59 - [www.vs.ch/sft](http://www.vs.ch/sft) > Les domaines du SFT > Publications pédagogiques

### Rédaction

Nadia Revaz - [nadia.revaz@admin.vs.ch](mailto:nadia.revaz@admin.vs.ch)

### Conseil de rédaction

Claude Barras-Paris, Ass. parents  
Fabio Di Giacomo, HEP-Vs  
Stéphane Vaucher, AVPEs  
Daphnée Constantin Raposo, SPVal  
Jean-François Dorsaz, CDTEA  
Jean-Michel Giroud, AVEP  
Béatrice Rogéré Pignolet, AVECO

**Parution:** Le 1<sup>er</sup> de chaque mois, sauf janvier, juillet et août.

**Photographe:** Jacques Dussez

### Données techniques

Surface de composition: 170 x 245 mm  
Format de la revue: 210 x 280 mm  
Impression offset en noir et une teinte vive, photolithos fournies ou frais de reproduction facturés séparément pour les documents fournis prêts à la reproduction.

### Délai de remise des textes et des annonces

Délai pour les textes:  
5 du mois précédant la parution.

Délai pour les annonces:  
15 du mois précédant la parution.

### Abonnements

Tarif annuel: Fr. 40.- / Prix au numéro: Fr. 6.-  
Tarif contractuel: Fr. 30.-  
Tél. 027 606 41 59 - [resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)

### Régie des annonces, impression et expédition

Schoechli impression & communication SA  
Technopôle - 3960 Sierre  
Tél. 027 452 25 25 - [info@schoechli.com](mailto:info@schoechli.com)

## TABLEAU BLANC INTERACTIF FX-DUO

### Double inspiration, potentiel illimité

**HITACHI**  
Inspire the Next

- Surface robuste: le tableau fonctionne même si sa surface est endommagée.
- Faible réflexion: la surface est améliorée pour la vidéo projection et assure un grand confort pour les yeux lors de l'utilisation.
- Double méthode de saisie: il est possible d'utiliser le stylo électronique, le doigt ou n'importe quel autre objet.
- Travail en groupe interactif: plusieurs personnes peuvent travailler et faire des annotations simultanément sur le tableau FX-Duo.
- Opérations gestuelles: il est possible de travailler sur le tableau en utilisant deux mains (gestes) et faire des rotations ou mouvements latéraux aux pages et objets.
- Utilisation intuitive: 16 boutons de raccourcis, entièrement personnalisables, se situent de part et d'autre du tableau et permettent une utilisation intuitive même par des utilisateurs novices.



Starboard FX-Duo

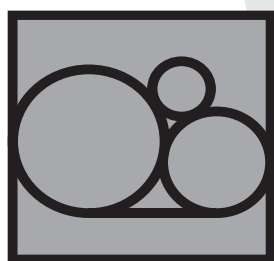


Tablette interactive T-17SXL

Importateur général pour la Suisse:

**stilus** via Sottobisio 30, 6828 Balerna – Tél. 091 – 683 51 43 – Fax 091 – 683 99 57 – [info@stilus.ch](mailto:info@stilus.ch) – [www.stilus.ch](http://www.stilus.ch)

**Vous désirez un travail  
créatif,  
professionnel,  
soigné?**



**SCHOECHLI IMPRESSION & COMMUNICATION SA**



Technopôle | 3960 Sierre | Tél. 027 452 25 25 | Fax 027 452 25 22  
e-mail: [info@schoechli.com](mailto:info@schoechli.com) | [www.schoechli.com](http://www.schoechli.com)